

Bilan de la santé et de la sécurité au travail portant sur l'année 2019

Données portant sur 116 établissements d'enseignement supérieur et de recherche

CHSCT MESRI du 1^{er} octobre 2020

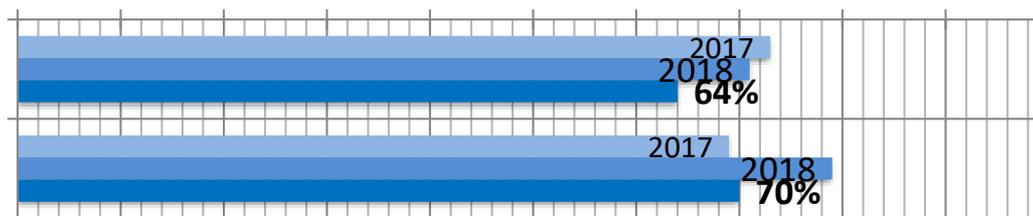
PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE: MÉTHODOLOGIE ET CHIFFRES CLÉ

- Le questionnaire de l'enquête, qui s'appuie sur le livre des références de l'inspection générale, a été rédigé dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT MESR et a été approuvé lors de la séance plénière du 22 novembre 2017.
- **Les pourcentages présentés dans les bilans sont calculés par rapport aux 116 établissements ayant répondu à l'enquête, sauf mention contraire.**
- Les graphiques indiquent les chiffres de 2019 (en bleu foncé) et ceux de 2018 et de 2017.
- Comme les années précédentes, les absences de réponse à certains items sont considérées comme des réponses nulles et intégrées comme telles dans les ratios; cette modalité a un effet minorant sur les résultats exprimés.
- Le taux de réponse à l'enquête est de **64 % des établissements** de l'ESR, ce qui représente 183375 agents soit **70 % des personnels** de l'enseignement supérieur et de la recherche.

	Etablissements				Personnels			
	interrogés	répondants	taux de réponse	taux de réponse 2018	interrogés	répondants	taux de réponse	taux de réponse 2018
Universités	76	52	68%	72%	166546	116679	70%	75%
Gds étbts, écoles, autres	69	39	57%	70%	23467	13908	59%	74%
CROUS / CNOUS	28	22	79%	72%	15340	10527	69%	70%
EPST	8	3	38%	75%	57205	42261	74%	92%
TOTAL général	181	116	64%	71%	262558	183375	70%	79%

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Taux de réponse des établissements



Taux de personnels couverts par l'enquête

ELÉMENTS DE BILAN: ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- Les établissements dans lesquels la **formation des chefs de service** intègre les aspects de santé et de sécurité au travail représentent moins de la moitié des établissements ayant renseigné l'enquête ;
- Les moyens alloués aux assistants de prévention sont inférieurs à ceux figurant dans les orientations stratégiques ministérielles qui représentent un **temps minimum de 20 %** alloué aux missions de prévention ;
- Assistants et conseillers de prévention: la rédaction des **lettres de cadrage** et la **formation** initiale et continue progressent mais ne sont pas encore généralisées ;
- Le nombre d'établissements dans lesquels les **responsables d'unités de travail** sont **désignés comme chefs de service** progresse depuis 4 ans pour atteindre 74 % des unités de travail ;
- Les **registres de santé et de sécurité au travail** se généralisent et les procédures d'accès s'améliorent; les réponses aux signalements des agents par les chefs de service progressent.

ELÉMENTS DE BILAN: FONCTIONNEMENT DES CHSCT

- **Réunions des CHSCT** 3 fois et plus dans 92 % des établissements; réunions présidées par le chef d'établissement dans 83% des cas.
- **Groupes de travail du CHSCT** organisés dans 58% des établissements, contre 49% en 2018.
- La **rédaction de procédures d'utilisation des jours** alloués aux représentants du personnel au titre de l'article 75.1 du décret 82-453 progresse pour atteindre 42% des établissements.
- L'analyse par le CHSCT des **signalements portés au registre** de santé et sécurité au travail progresse pour atteindre 84% des établissements.
- La **transmission du rapport annuel et du programme annuel de préventions au CT et au CA** concerne moins de 30% des établissements.
- Les **enquêtes** réalisées suite à des accidents graves ou à caractère répété ou des maladies professionnelles ne sont réalisées que dans 4% des cas.
- Les CHSCT sont associés à la rédaction des **plans de prévention** et aux visites d'inspection communes dans 12 et 17% des établissements
- Les procédures de rédaction et d'archivage des **dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage** progressent pour atteindre 48% des établissements.

ELÉMENTS DE BILAN: ÉVALUATION DES RISQUES

- Le **taux de mise à jour du document unique d'évaluation des risques** et la prise en compte des **RPS** progressent ;
- La **mise en œuvre de la réglementation relative aux risques professionnels particuliers** (agents chimiques dangereux, agents biologiques, sources radioactives, rayonnements optiques artificiels, nanoparticules et OGM), comprenant la **traçabilité individuelle et collective de l'exposition**, est à renforcer.

ELÉMENTS DE BILAN: MÉDECINE DE PRÉVENTION

- Le suivi médical des **étudiants** soumis à des risques particuliers continue de progresser;
- Les **équipes pluridisciplinaires** de médecine de prévention continuent de se mettre en place
- L'**information** du service de médecine de prévention (personnels exposés aux risques et accidents du travail et maladies professionnelles) est assurée dans 60% des établissements
- Des procédures de **vaccination** sont mises en œuvre dans 53% des établissements comportant des agents biologiques des groupes 2 ou 3
- L'information des agents de leur droit au **suivi médical post-professionnel** prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015 ne concerne que 15% des établissements.

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

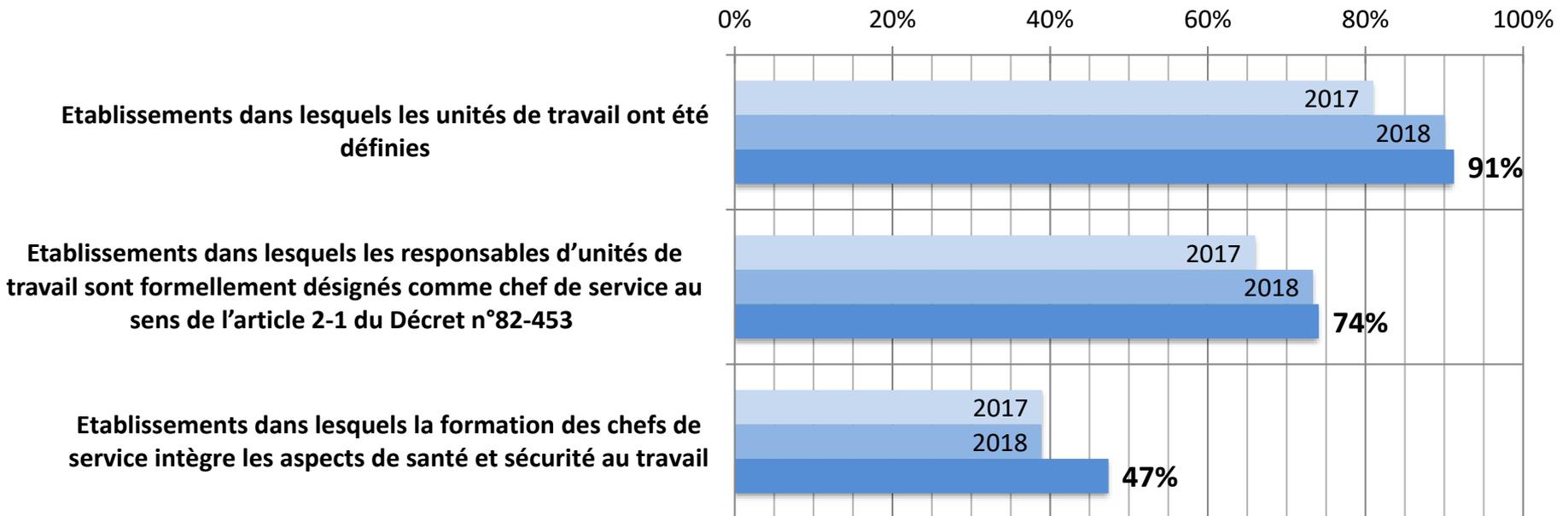
CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ EST PRÉCISÉ.

1. Quel est le nombre de sites de l'établissement (nombre d'implantations géographiques différentes) ?	1331	
2. Quel est le nombre d'agents de l'établissement ?	183375	
3. Les unités de travail ont-elles été définies ?	oui	non
	104*	10
4. Quel est le nombre d'unités de travail ?	6546	
5. Quel est le nombre de responsables d'unités de travail formellement désignés comme chef de service au sens de l'article 2-1 du Décret n°82-453 ?	4849	
6. La formation des chefs de service intègre-t-elle les aspects de santé et sécurité au travail ?	oui	non
	55*	47

*Dans ce bilan, les réponses aux questions oui / non correspondent au nombre d'établissements ayant répondu (sauf mention contraire)

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ EST PRÉCISÉ.



CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

7. Un ou plusieurs conseillers de prévention (CP) sont-ils désignés pour l'ensemble de l'établissement ?

		Nombre de CP désignés	166
		Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2019	17
		Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2019, ayant reçu une lettre de cadrage	15
Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2019 qui ont suivi une formation initiale	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2019 dont la formation initiale est prévue	Dont nombre de CP ayant pris leur fonction en 2019 dont la formation initiale n'est pas prévue	
11	4	3	

8. Quelle est la quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP ?

100%	54	44%
Plus de 50% et moins de 100%	33	27%
50%	7	6%
Entre 20 et 49 %	18	15%
Moins de 20%	5	4%
Inconnu	6	5%

9. A qui est rattaché le CP de l'établissement ?

Chef d'établissement	78	72%
DGS	21	19%
DRH	4	4%
Autre	5	5%

10. Chaque CP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ?

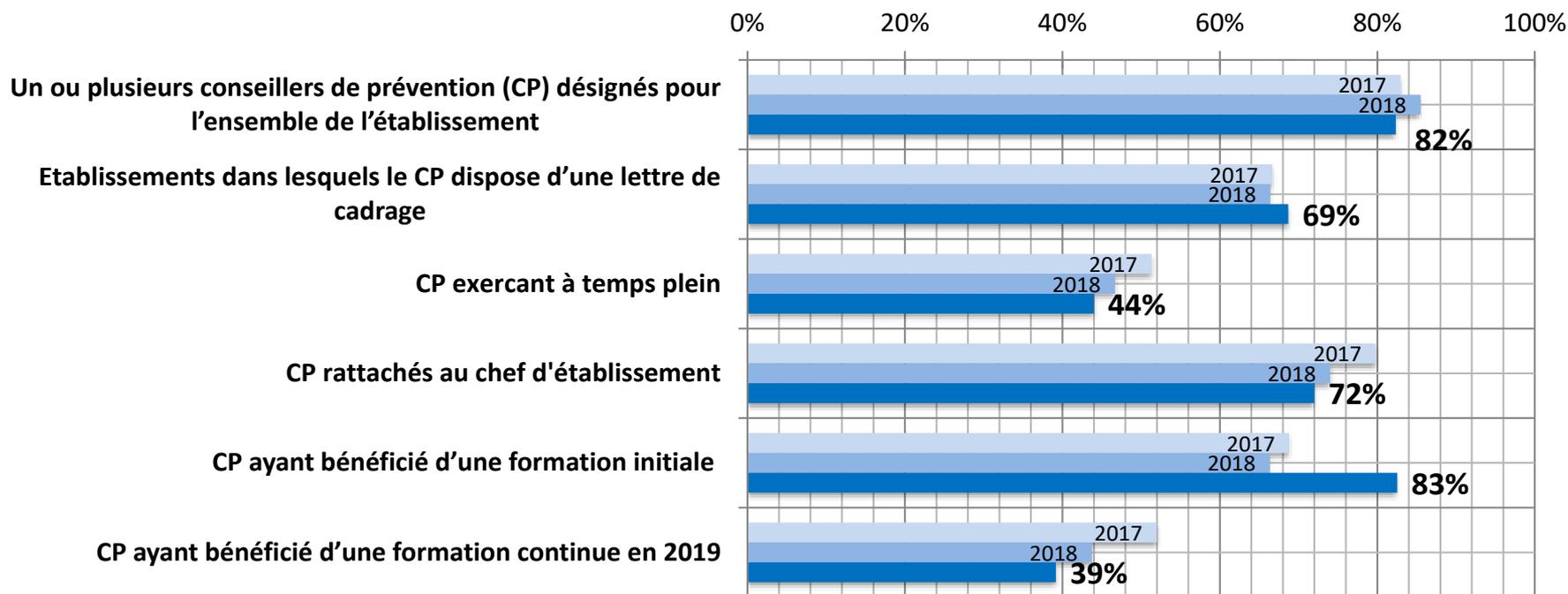
oui	non
114	22

11. Les CP ont-t-ils bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

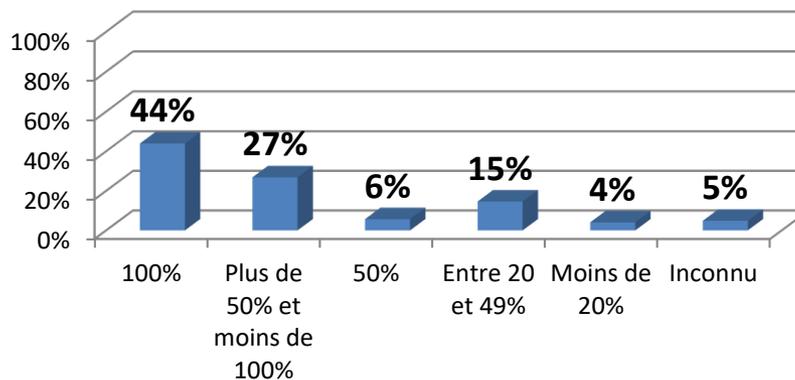
Nombre de CP ayant bénéficié d'une formation **initiale**: 137

Nombre de CP ayant suivi une formation continue en 2019	Nombre de CP n'ayant pas suivi de formation continue en 2019
65	27

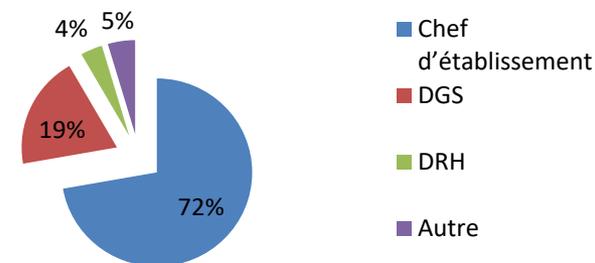
CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



Quotité de temps de travail total dédiée au rôle de CP



Rattachement du CP



15/09/2020

CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ

12. Un ou plusieurs assistants de prévention (AP) sont-ils désignés pour les unités de travail ?

Nombre total d'AP de l'établissement	6560
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2019	783
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction en 2019, ayant reçu une lettre de cadrage	677

Nombre d'AP ayant suivi une formation initiale en 2019	Nombre d'AP dont la formation initiale est prévue	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
515	116	5

14. Chaque AP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ? (Nombre de lettres de cadrage d'AP rédigées) 5149

15. Chaque AP a-t-il bénéficié de la formation prévue à l'article 4.2 du décret 82-453 ?

Nombre d'AP ayant bénéficié d'une formation initiale 5219

Nombre d'AP ayant suivi une formation continue en 2019	Nombre d'AP n'ayant pas suivi de formation continue en 2019	Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue
3115	1085	345

16. Le parcours de formation des AP (contenu et durée) a-t-il été présenté au CHSCT ? oui non

oui	non
49	67

17. Les modalités d'animation du réseau des AP ont-elles été présentées au CHSCT ? oui non

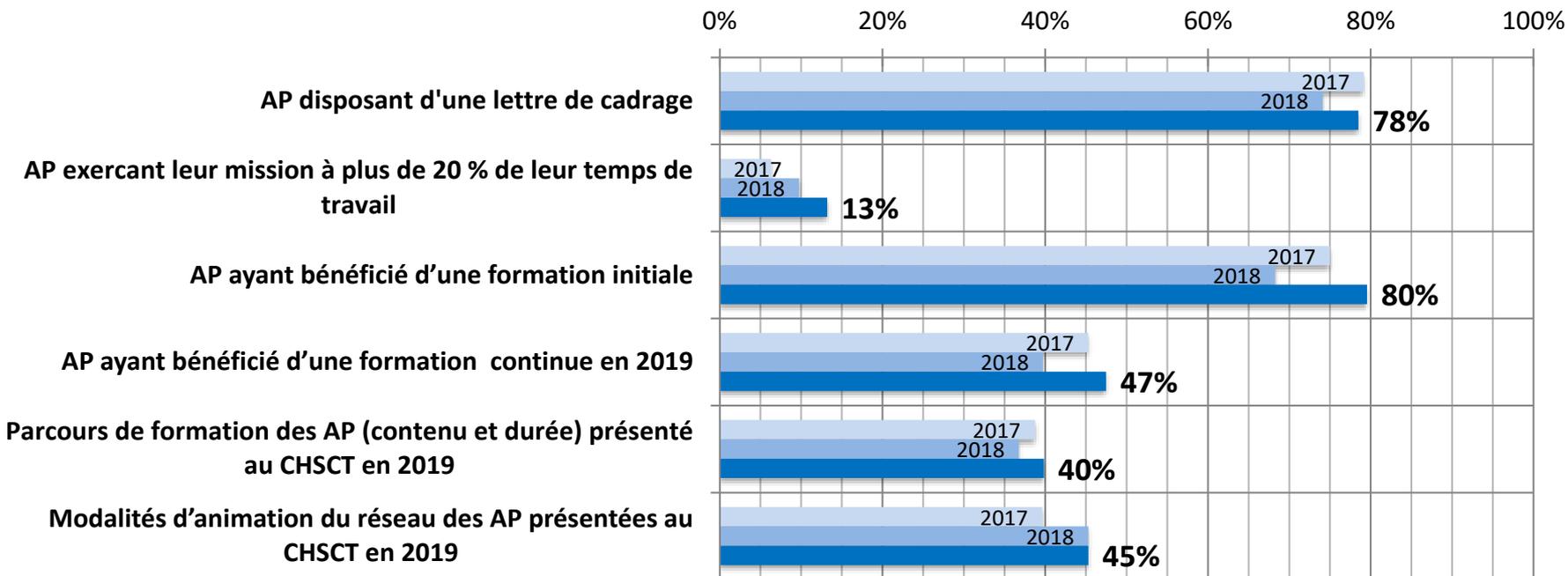
oui	non
53	63

13. Quelle est la quotité de temps de travail moyen dédiée au rôle d'AP ?

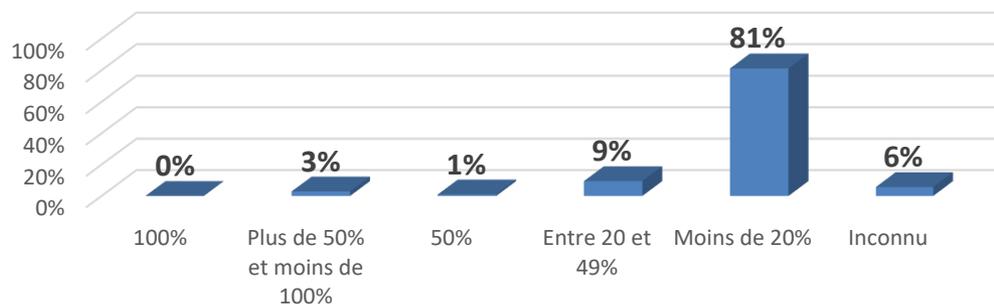
100%	0
Plus de 50% et moins de 100%	3
50%	1
Entre 20 et 49%	10
Moins de 20%	86
Non connue	6
Total (établissements)	106

15/09/2020

CRITÈRE 1.2 : DES ASSISTANTS ET DES CONSEILLERS PRÉVENTION CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ



Quotités de temps allouées aux missions d'AP



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

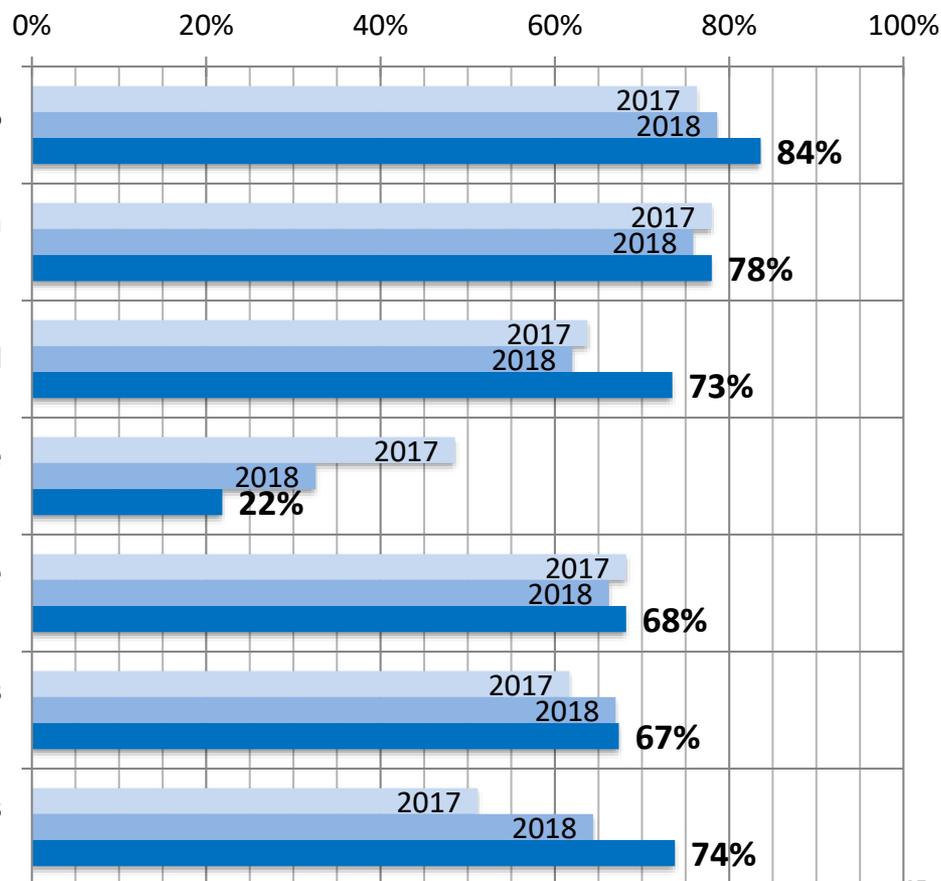
	Médecine de prévention interne à l'établissement	Médecine de prévention commune à plusieurs administrations	Médecine de prévention interentreprises	Total
Nombre de médecins de prévention (effectif physique)	92,0	109,0	133,0	334,0
Nombre de médecins de prévention (ETP)	47,8	24,9	22,8	95,5
Nombre de médecins de prévention titulaires d'un diplôme en médecine du travail	70,4	95,0	80,0	245,4
Nombre de médecins disposant d'une lettre de mission	35,0	20,0	18,0	73,0
Dont nombre de médecins disposant d'une lettre de mission dans laquelle l'activité de tiers temps est identifiée	30,0	15,0	16,0	61,0
Nombre de médecins exerçant le tiers temps	87,4	52,0	61,0	200,4

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

18.	Des conventions ont-elles été signées pour l'intervention des médecins extérieurs à l'établissement ?	oui	non
		66	32
19.	L'activité de tiers-temps est-elle identifiée dans les conventions ?	oui	non
		45	16
20.	Le service de médecine de prévention accueille-t-il des collaborateurs médecins ?		
	Nombre de collaborateurs médecins (effectif physique)		36
	Nombre de collaborateurs médecins (ETP)		18
	Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2019 (effectif physique)		2
	Nombre de collaborateurs médecins recrutés en 2019 (ETP)		1
21.	Le tutorat des collaborateurs médecins est-il exercé par un médecin de l'établissement ?	oui	non
		4	20
	Nombre de collaborateurs médecin par médecin tuteur (3 réponses, 1 médecin collaborateur / médecin tuteur)		1
22.	Le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière a-t-il fait l'objet d'une information au CHSCT ?	oui	non
		62	31

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

- 97 établissements (83 %) déclarent disposer d'un médecin de prévention, 47,8 ETP de médecins de prévention internes à l'établissement, 47,7 ETP de médecins de prévention extérieurs à l'établissement (service interentreprises ou autre administration) ; les collaborateurs médecins représentent 18 ETP



CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

24. Existe-t-il une équipe pluridisciplinaire en santé au travail, au sens de l'article 10 du décret n°82-453 ?	oui	non
	61	44

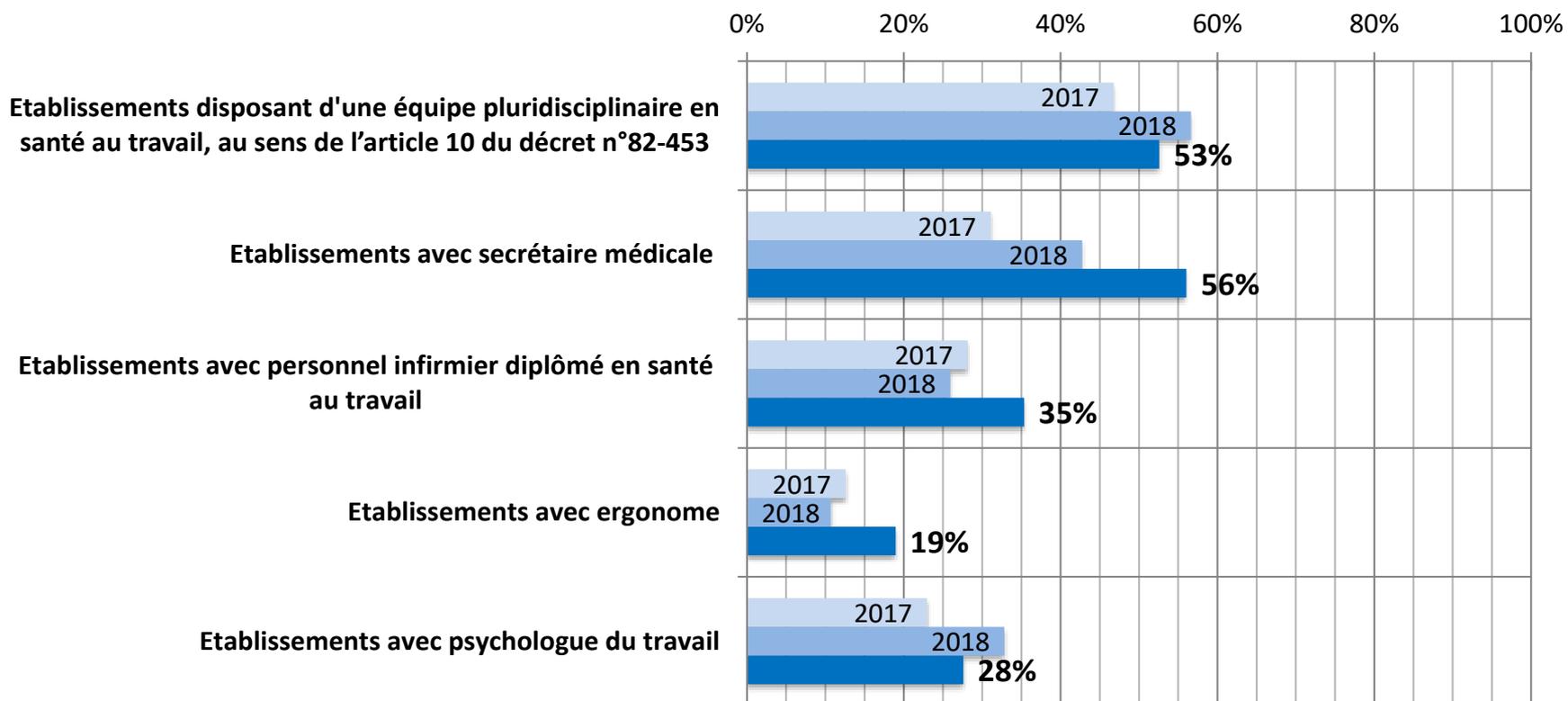
Composition des équipes pluridisciplinaires* :

	Effectif physique
Nombre de secrétaires médicales	145
Nombre de personnels infirmiers	149
Dont nombre de personnels infirmiers diplômés en santé au travail	68
Nombre d'ergonomes	37
Nombre de psychologues	43
Dont nombre de psychologues du travail	37

* Les effectifs en ETP ne sont pas mentionnés car cette rubrique a été très peu renseignée par les établissements.

CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS

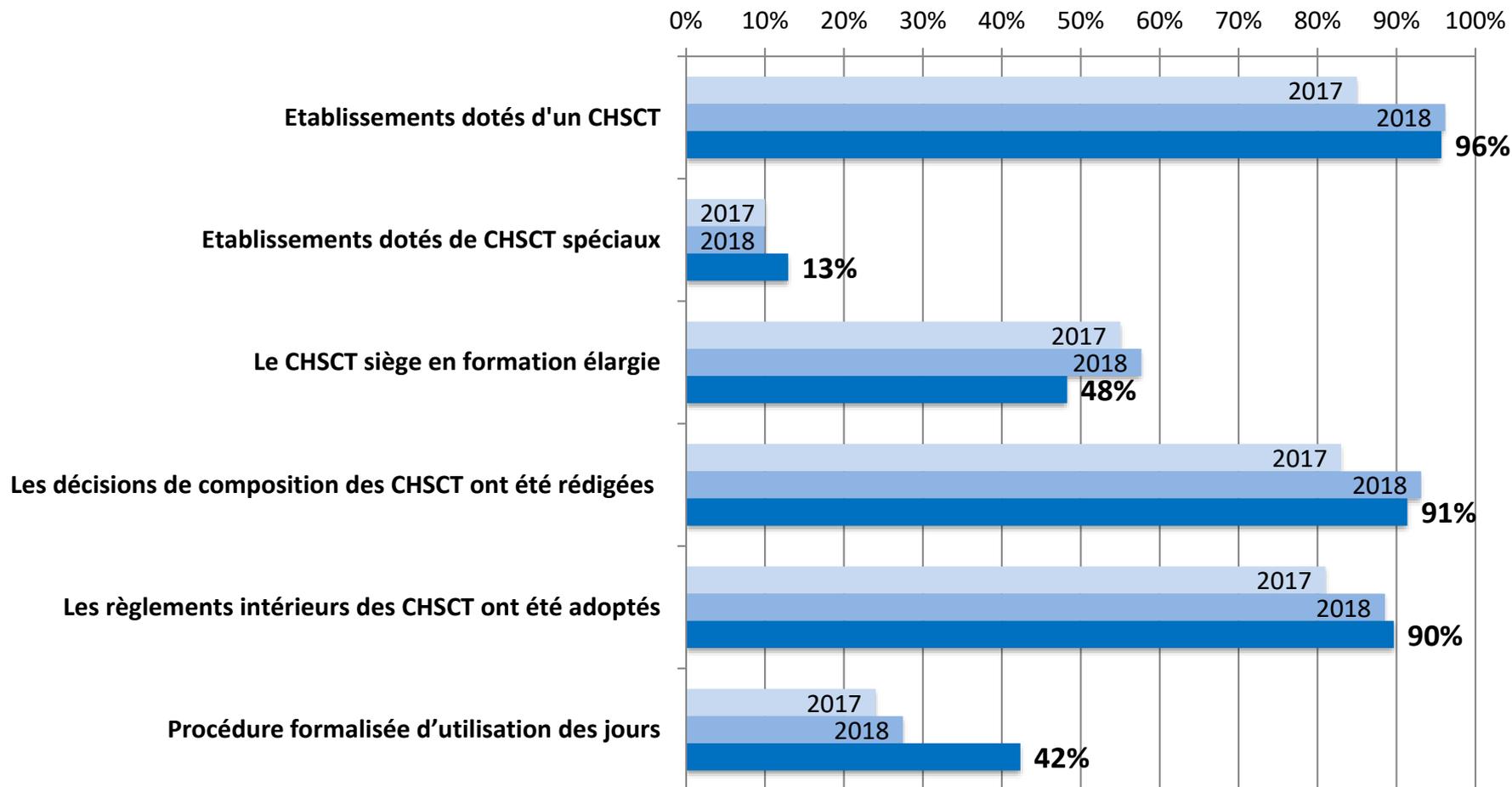
Composition des équipes pluridisciplinaires



CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

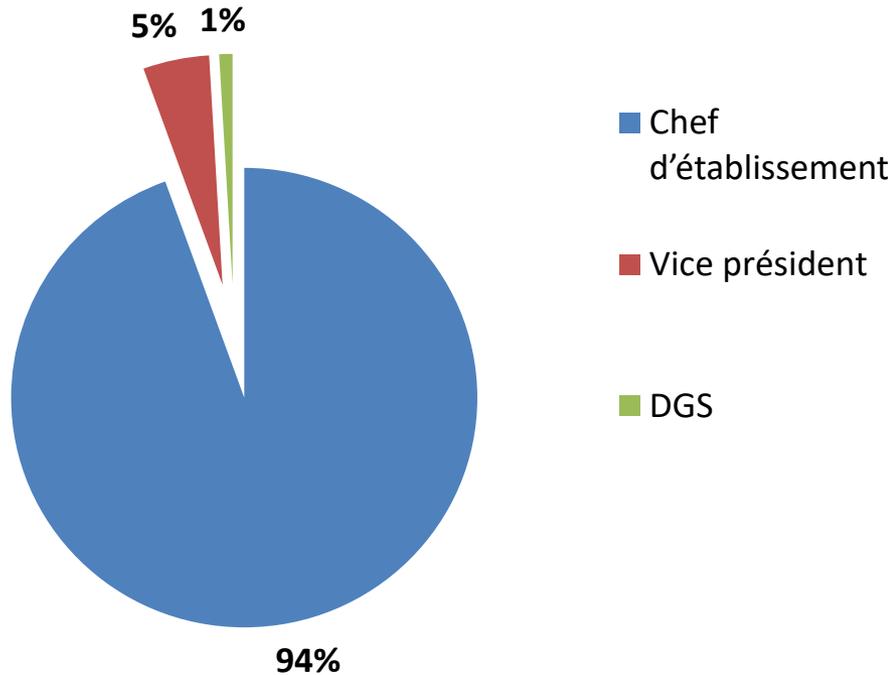
25.	Quel est le nombre de membres titulaires dans le CHSCT de l'établissement ?		818
26.	Quel est le nombre de CHSCT spéciaux ?		66
27.	Quel est le nombre de membres titulaires dans les CHSCT spéciaux ?		314
28.	Le CHSCT siège-t-il en formation élargie au sens du décret n° 2012-571 du 24 avril 2012?	oui	non
		56	37
	Nombre de réunions en formation élargie		135
30.	Les décisions de composition ont-elles été rédigées ?	oui	non
		106	3
32.	Les règlements intérieurs des CHSCT ont-t-ils été adoptés par les CHSCT ?		
	Nombre de règlements intérieurs adoptés		154
33.	Quels sont les moyens en jours alloués aux représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours alloués		6177
34.	Quel est le nombre de jours utilisés par les représentants du personnel au CHSCT, au titre de l'article 75.1 ?		
	Nombre total de jours utilisés		1011
35.	Existe-t-il une procédure formalisée d'utilisation de ces jours ?	Oui	non
		37	49
31.	Par quels moyens les coordonnées des membres CHSCT sont-ils communiqués (renseigné / 110 éts) ?		
	Intranet	92	70%
	Affichage	75	57%
	courriel	30	23%
	autre	11	8%
29.	Quelle personne assure la présidence du CHSCT dans la décision de création ?		
	Chef d'établissement	103	94
	Vice président	5	5
	DGS	1	1

CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

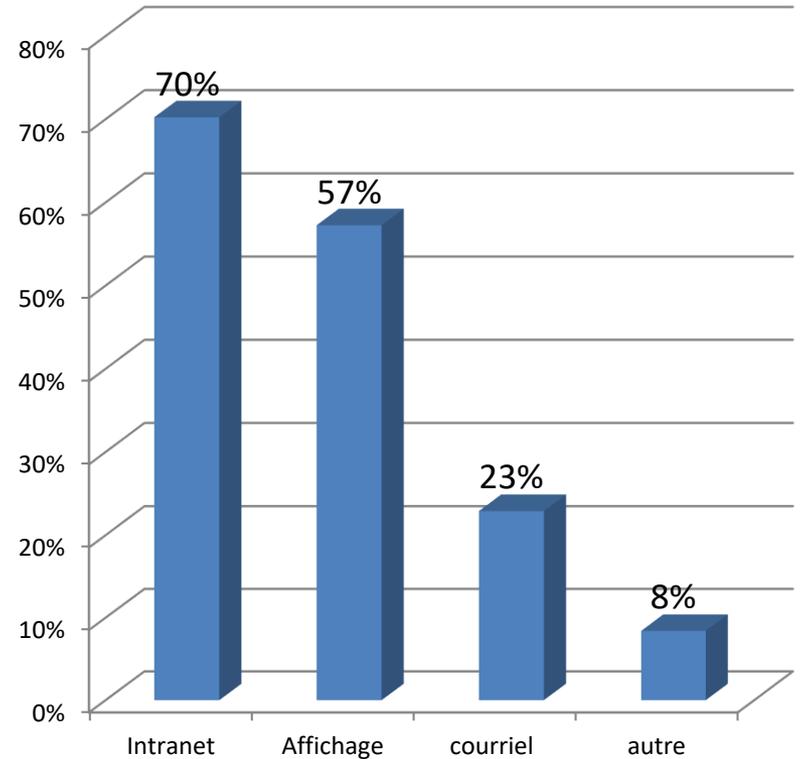


CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, CHSCT SPÉCIAUX) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

Personne qui assure la présidence du CHSCT dans la décision de création

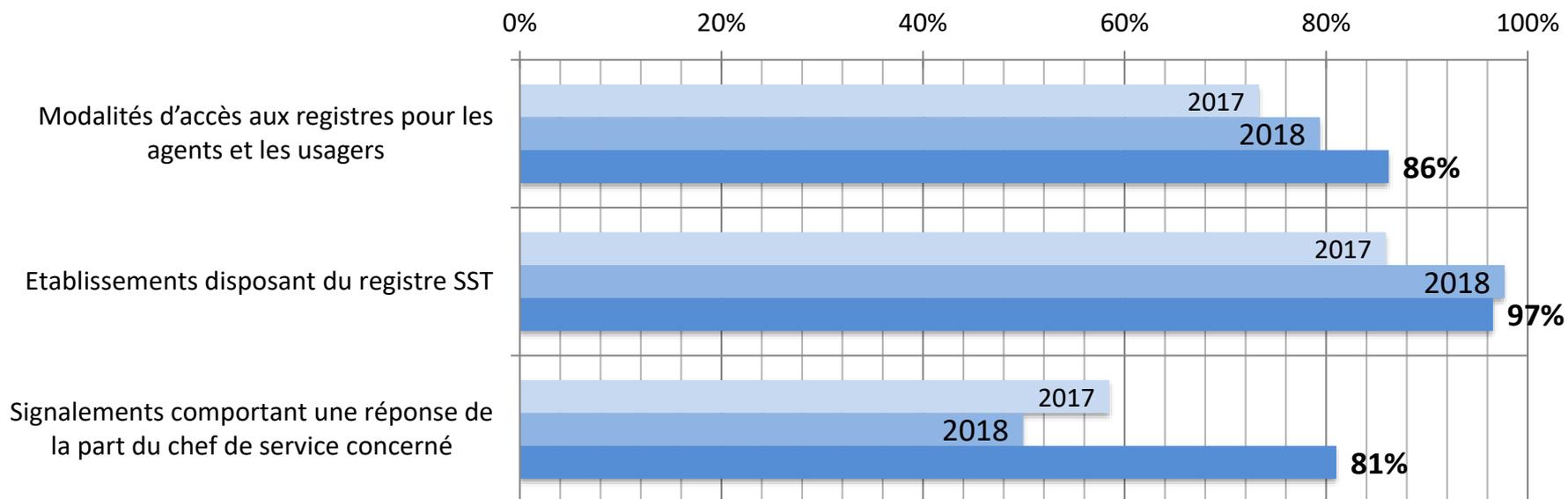


Moyens d'information des noms et coordonnées des représentants du personnel au CHSCT



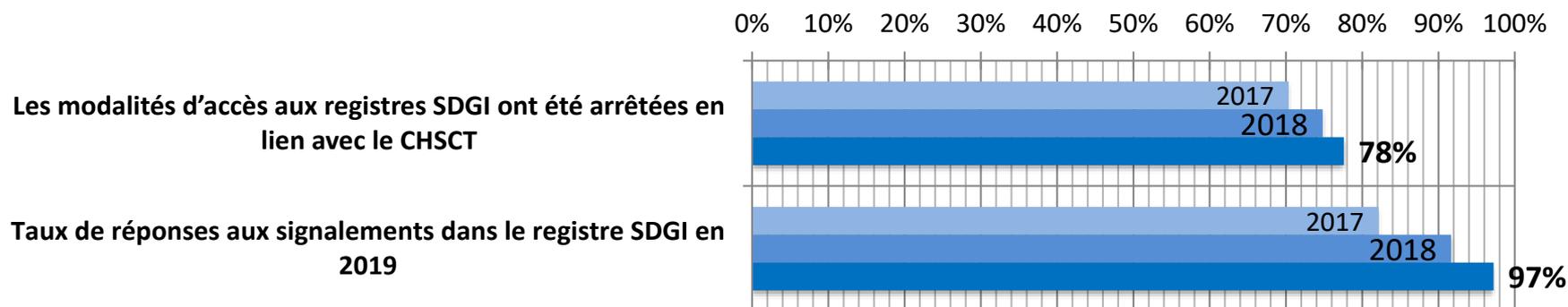
CRITÈRE 1.5: DES REGISTRES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) SONT MIS EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT ET SONT ACCESSIBLES AUX AGENTS ET USAGERS.

36. Les modalités d'accès aux registres SST ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
	100	8
Un registre SST est mis en place dans l'établissement	oui	non
	112	0
37. Quel est le nombre de signalements consignés dans les registres SST en 2019 ?		
Nombre de signalements dans les registres SST		3403
Nombre de réponse apportées aux signalements dans les registres SST		2757



CRITÈRE 1.6: UN REGISTRE POUR LE SIGNALEMENT DES DANGERS GRAVES ET IMMIMENTS (SDGI) EST MIS EN PLACE.

38.	Les modalités d'accès aux registres SDGI ont-elles été arrêtées en lien avec le CHSCT ?	oui	non
		90	14
39.	Combien de signalements d'un danger grave et imminent avez-vous recensés en 2019 ?	50	
	Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une inscription au registre SDGI	36	
	Nombre de réponses aux signalements dans le registre SDGI	35	
	Nombre de signalements ayant fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail	5	
40.	Quel est le nombre de droits de retrait invoqués par les agents ?		
	Nombre de situations d'invocations du droit de retrait recensées en 2019	20	
	Nombre de situations de droit de retrait reconnues	8	



NATURE DES DROITS DE RETRAIT

Motif	Type de service	Reconnu
Etat psychique alarmant	CUEF	oui
Etat psychologique lié à une posture intenable et des conflits éthiques insurmontables : climat de tension permanente liée à la multiplication des agents de sécurité à l'intérieur de l'université	vacataire enseignant	non
Risques de chute faux plafonds cause humidité	UFR	oui
Suite a une agression	BU	oui
Tabagisme passif subi par un agent sur son lieu de travail	Laboratoire	oui
Dysfonctionnement de la compensation d'air d'un bâtiment de chimie (d'où dysfonctionnement des sorbonnes)	Laboratoire de chimie	oui
Nettoyage de l'aire à déchets	service technique	non
Menaces proférées entre collègues du fait de problèmes relationnels.	Restaurant	oui
Altercation manager/agent	Résidence	non
Zone de livraison dangereuse	Cafétéria	oui
Exposition éventuelle lors de l'accident industriel à Rouen en septembre 2019: droit de retrait demandé pour que les agents d'un laboratoire situé sous les fumées puissent rentrer et ne pas venir le lendemain à l'université.	laboratoire	oui

2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT

41. Le secrétaire du CHSCT a-t-il été désigné ?	oui	non
	107	2

Si oui, quelle est la durée de son mandat ?

Secrétaire désigné pour 4 ans	67
Secrétaire désigné pour moins de 4 ans (mais plus d'une séance)	51

42. Un secrétaire suppléant a-t-il été désigné ?	oui	non
	80	23

43. L'ordre du jour des séances du CHSCT est-il établi en concertation avec le secrétaire ?

Nombre total de réunions du CHSCT en 2019 pour lesquelles...

... le secrétaire a proposé l'inscription de points à l'ordre du jour	368
... aucun point à l'ordre du jour n'a été proposé par le secrétaire	90

44. Quels sont les délais de convocation du CHSCT (en jours) ?

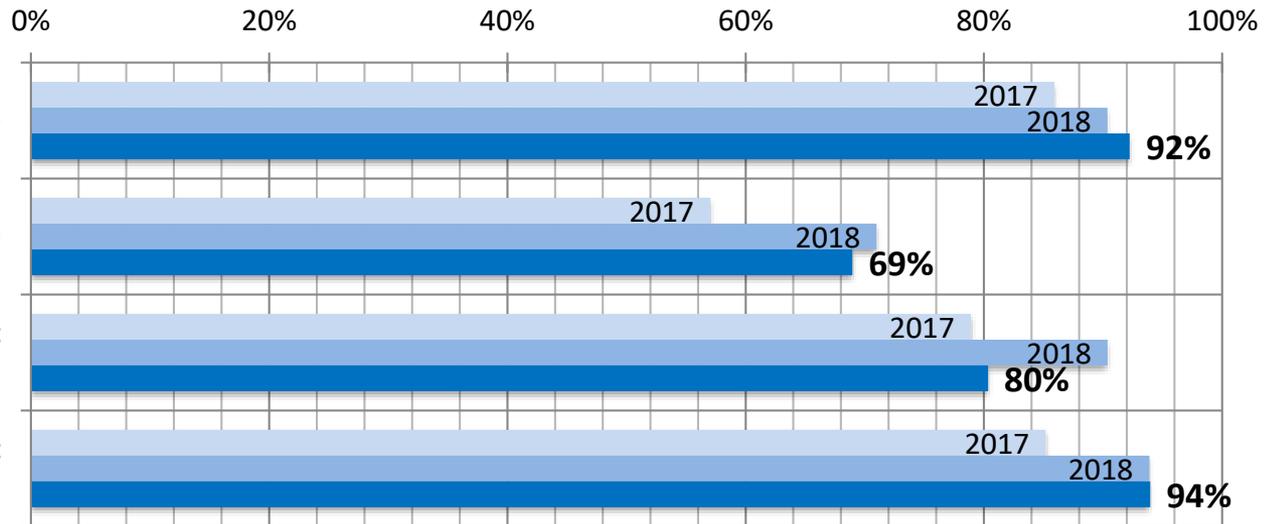
15 jours et plus	87
14 jours et moins	21

45. Quels sont les délais moyens de diffusion des PV du CHSCT aux membres, après approbation en séance (en semaines) ?

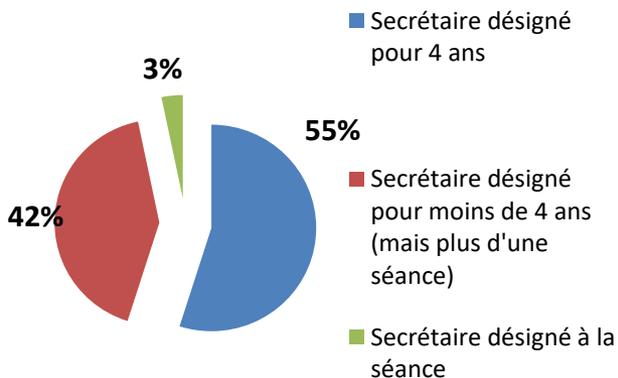
46. Les représentants suppléants sont-ils informés des réunions du CHSCT ?	oui	non
	109	0

2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

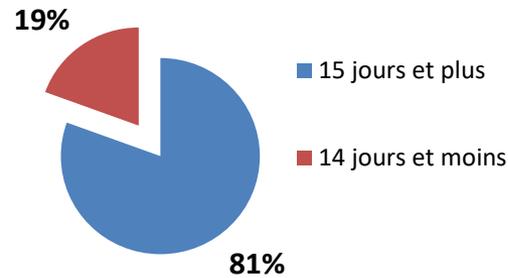
CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT



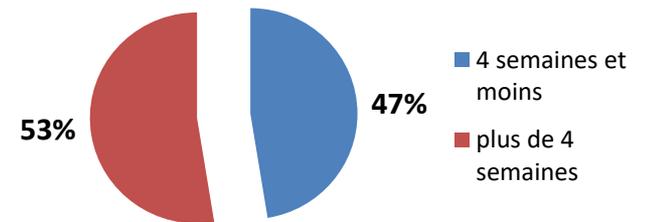
Durée du mandat du secrétaire



Délais de convocation des CHSCT



Délais de diffusion des PV du CHSCT aux membres



CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT

47. Quel est le nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement ?

Nombre de réunions du CHSCT	458
Combien de fois les CHSCT ont-ils été saisis par le CT ?	13
Dont nombre de réunions tenues exclusivement à la demande des représentants des personnels	22
Dont nombre de réunions suite à accident grave	7
Dont nombre de réunions suite à signalement de danger grave et imminent	11

Participants aux réunions du CHSCT:

	Nombre de réunions avec la présence de	Nombre de réunions sans la présence d'un professionnel de ce type
Président du CHSCT	382	64
AP ou CP	428	23
Médecin de prévention	274	123

48. Quel est le nombre de désaccords sérieux et persistants signalés ?

Nombre de désaccords sérieux et persistants	18
Dont recours à l'inspecteur santé et sécurité au travail	14
Dont recours à l'inspecteur du travail	6

49. Quel est le nombre de reports de réunions du CHSCT en raison d'absence de quorum ?

7

50. Quel est le nombre de reports de réunions à la demande de l'administration ?

9

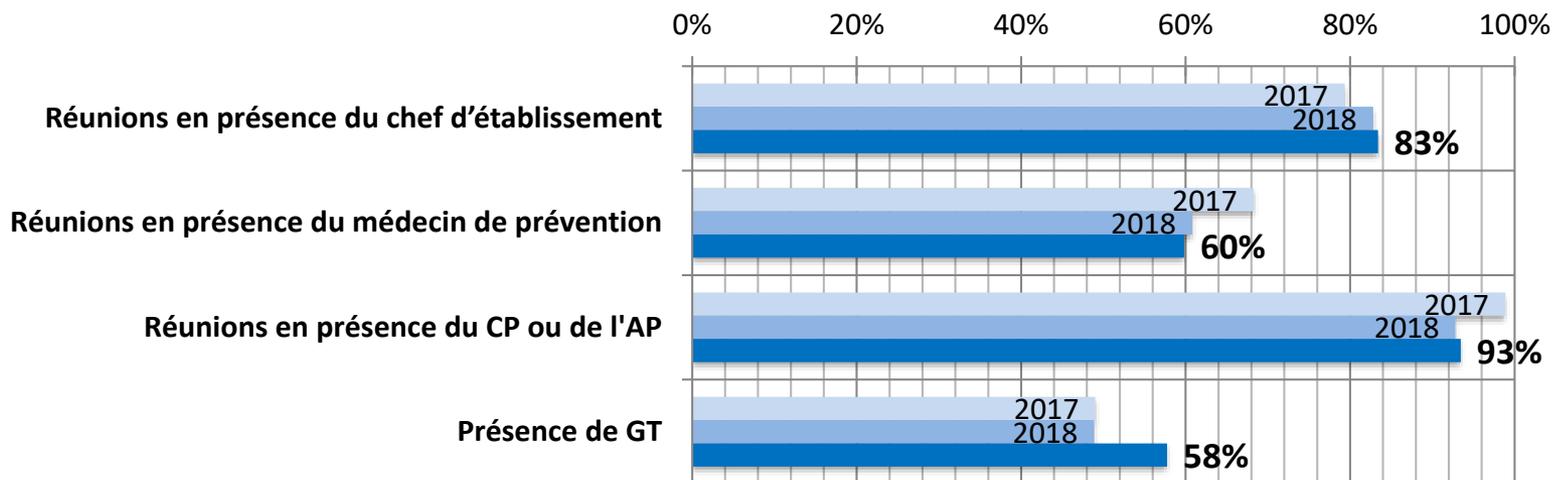
51. Quel est le nombre de réunions de groupes de travail issus du CHSCT ?

322

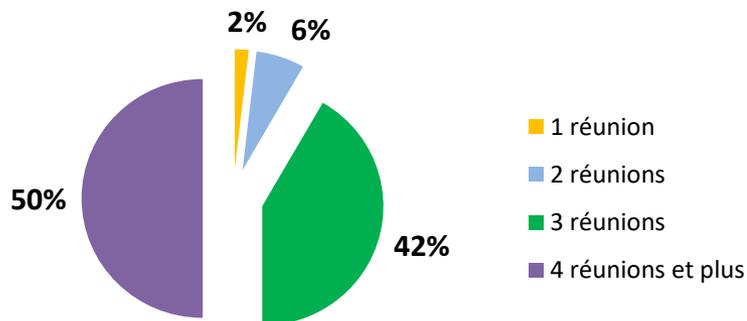
52. Quel est le nombre de réunions des CHSCT spéciaux ?

175

CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT



Nombre de réunions



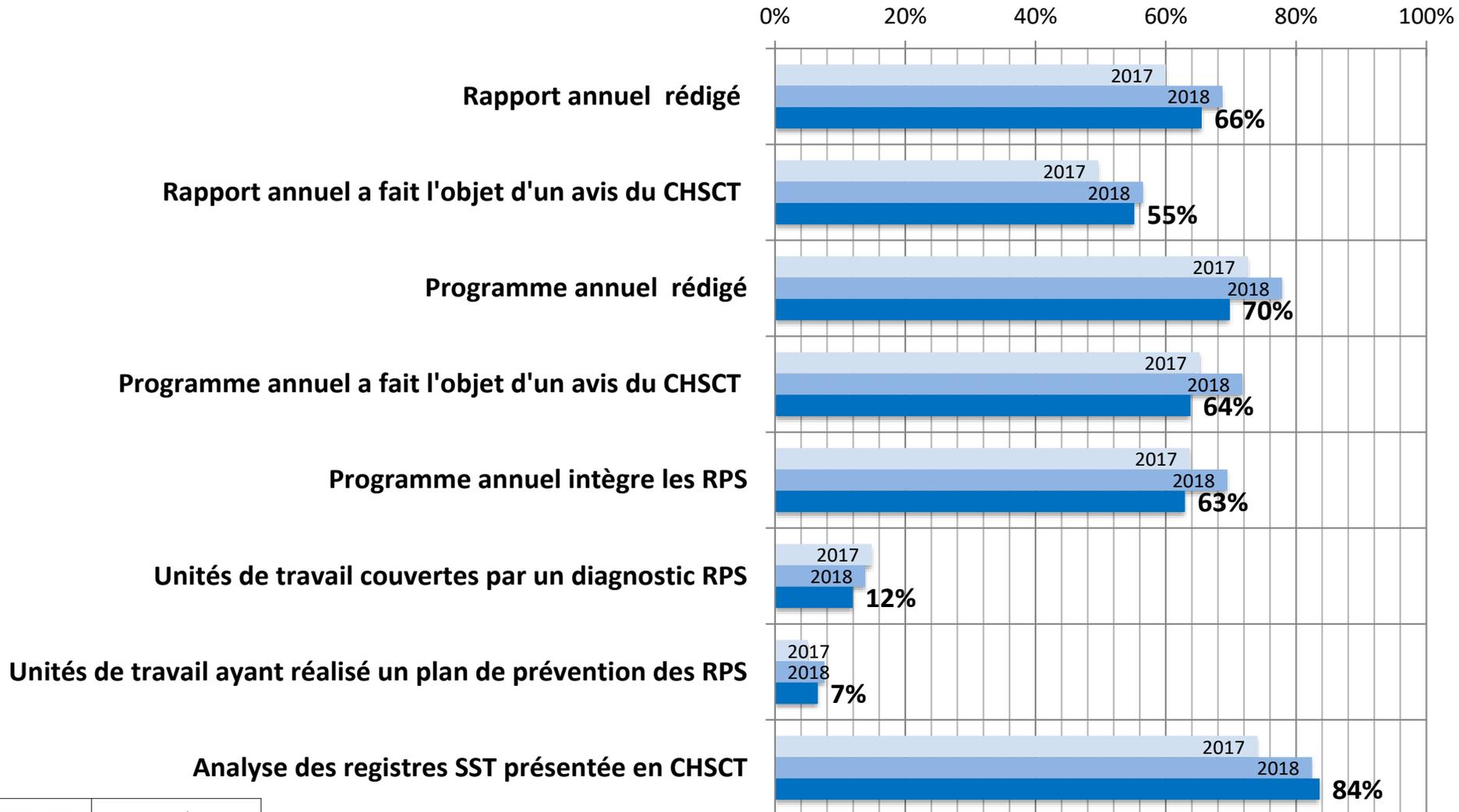
Motifs des réunions



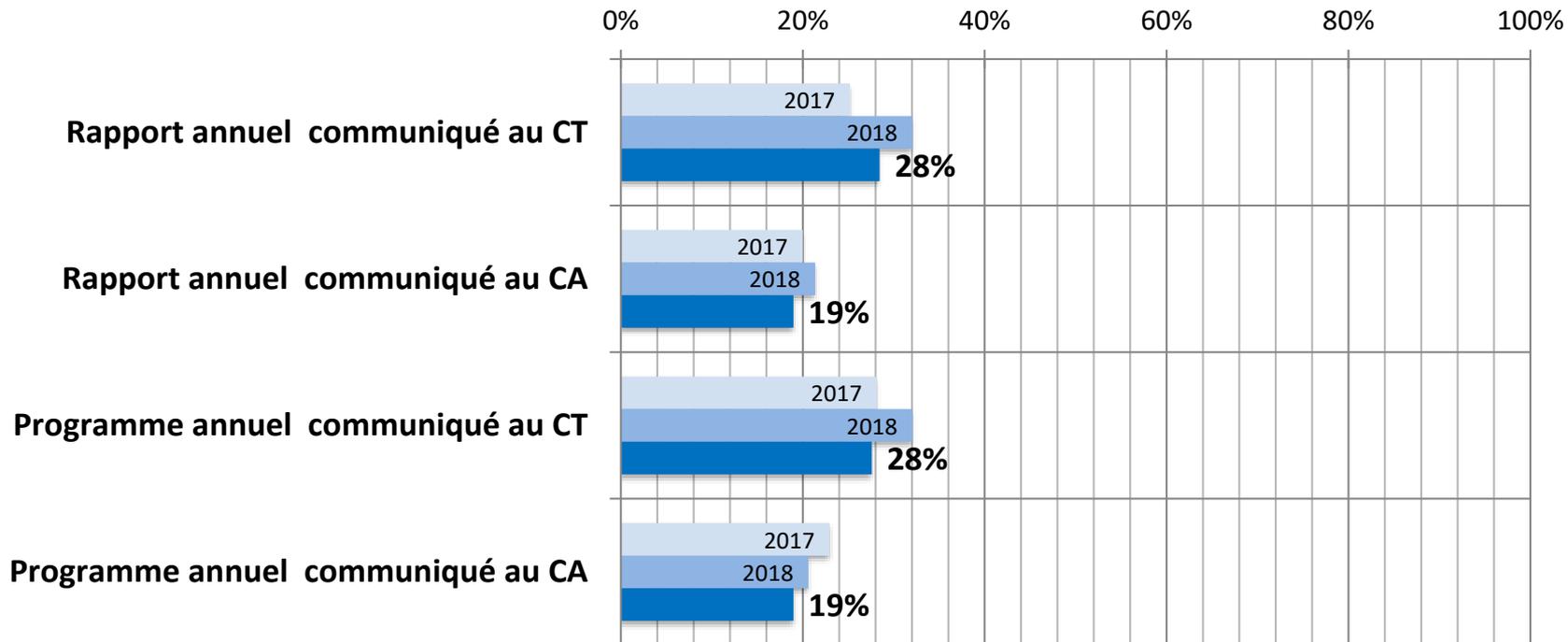
CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST ET LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT

53.	Un rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il rédigé ?	oui	non
		76	33
54.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le rapport ?	oui	non
		64	9
55.	Un programme annuel d'actions de prévention est-il rédigé ?	oui	non
		81	28
56.	Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le programme ?	oui	non
		74	4
57.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les risques TMS ou CMR ?	oui	non
		72	31
58.	Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les RPS ?	oui	non
		73	29
59.	Nombre de services ayant réalisé un diagnostic des RPS ? (pour un total de 4849 services)	579	
60.	Nombre de services ayant réalisé un plan de prévention des RPS ? (pour un total de 4849 services)	319	
61.	Une analyse des registres santé et sécurité au travail est-elle présentée en CHSCT ?	oui	non
		97	8
62.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CT ?	oui	non
		33	71
63.	Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CA ?	oui	non
		22	81
64.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CT ?	oui	non
		32	68
65.	Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CA ?	oui	non
		22	80

CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT



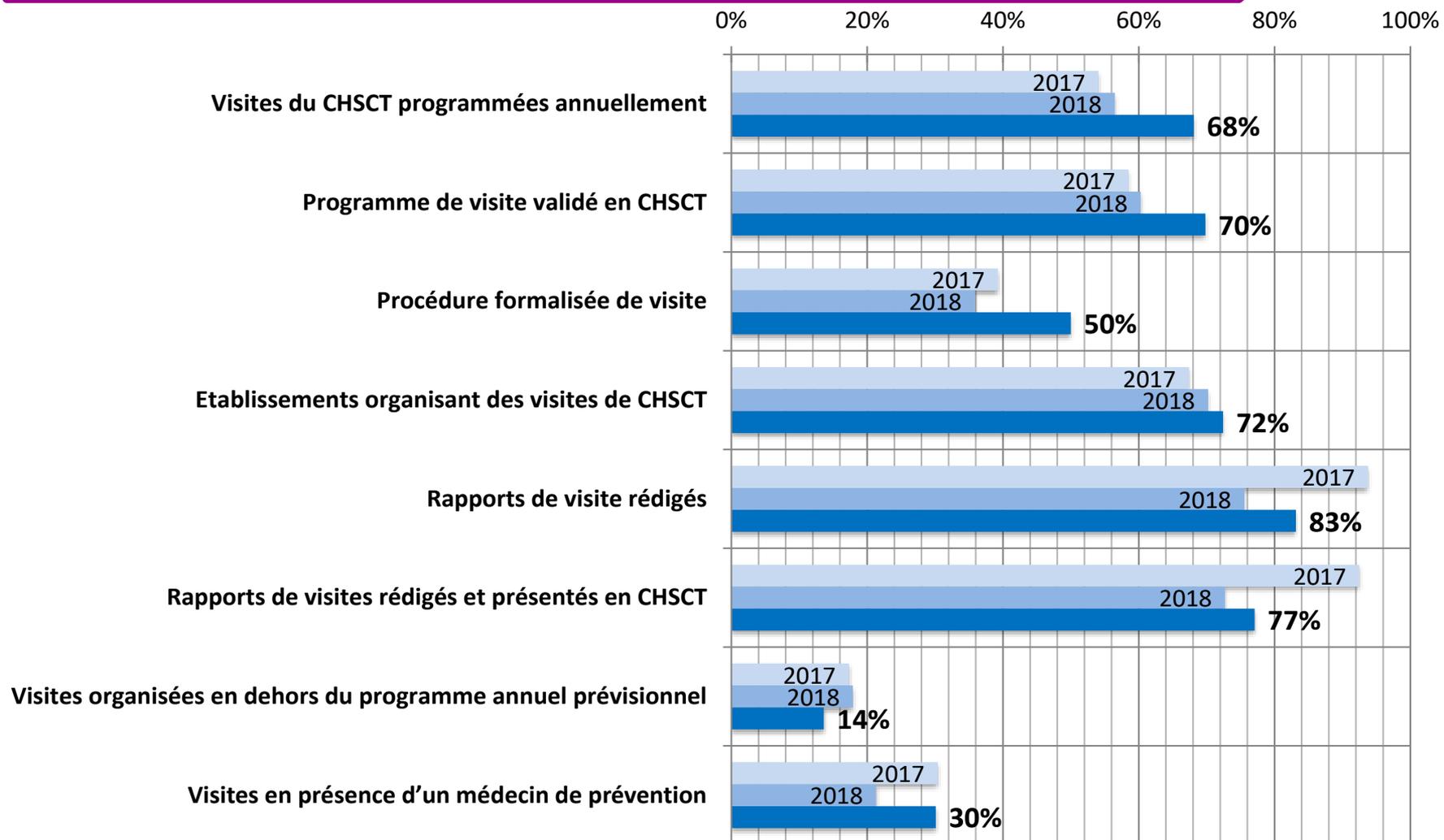
CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT



CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE

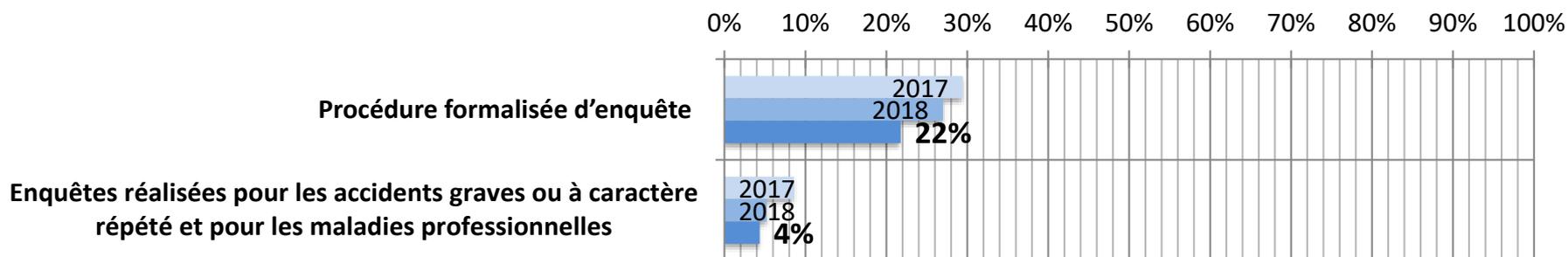
66.	Existe-t-il une programmation annuelle des visites ?	oui	non
		79	26
67.	Le programme de visite est-il validé en CHSCT ?	oui	non
		81	15
68.	Existe-t-il une procédure formalisée de visite ?	oui	non
		58	44
69.	Quel est le nombre de visites programmées annuellement ?		279
70.	Quel est le nombre de visites réalisées annuellement ?		243
71.	Quel est le nombre de rapports de visite rédigés ?		232
72.	Quel est le nombre de rapports de visite présentés au CHSCT ?		215
73.	Combien de visites ont-elles été organisées en dehors du programme annuel prévisionnel ?		38
74.	Quel est le nombre de visites conjointes avec un autre CHSCT ou plusieurs autres CHSCT ?		20
75.	Quel est le nombre de visites qui se sont déroulées en présence d'un médecin de prévention ?		84

CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE



CRITÈRE 2.5: LE COMITÉ PROCÈDE À UNE ENQUÊTE À L'OCCASION DE CHAQUE ACCIDENT DE SERVICE GRAVE OU À CARACTÈRE RÉPÉTÉ OU DE CHAQUE DÉCLARATION DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

76.	Quel est le nombre d'accidents de service graves ou à caractère répété ?	216	
77.	Quel est le nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel reconnues en 2019 ?	106	
78.	Existe-t-il une procédure formalisée d'enquête pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles ?	oui	non
		47	53
79.	Quel est le nombre total d'enquêtes réalisées par le CHSCT ?	47	
	Dont nombre d'enquêtes réalisées pour les accidents graves ou à caractère répété et pour les maladies professionnelles	14	

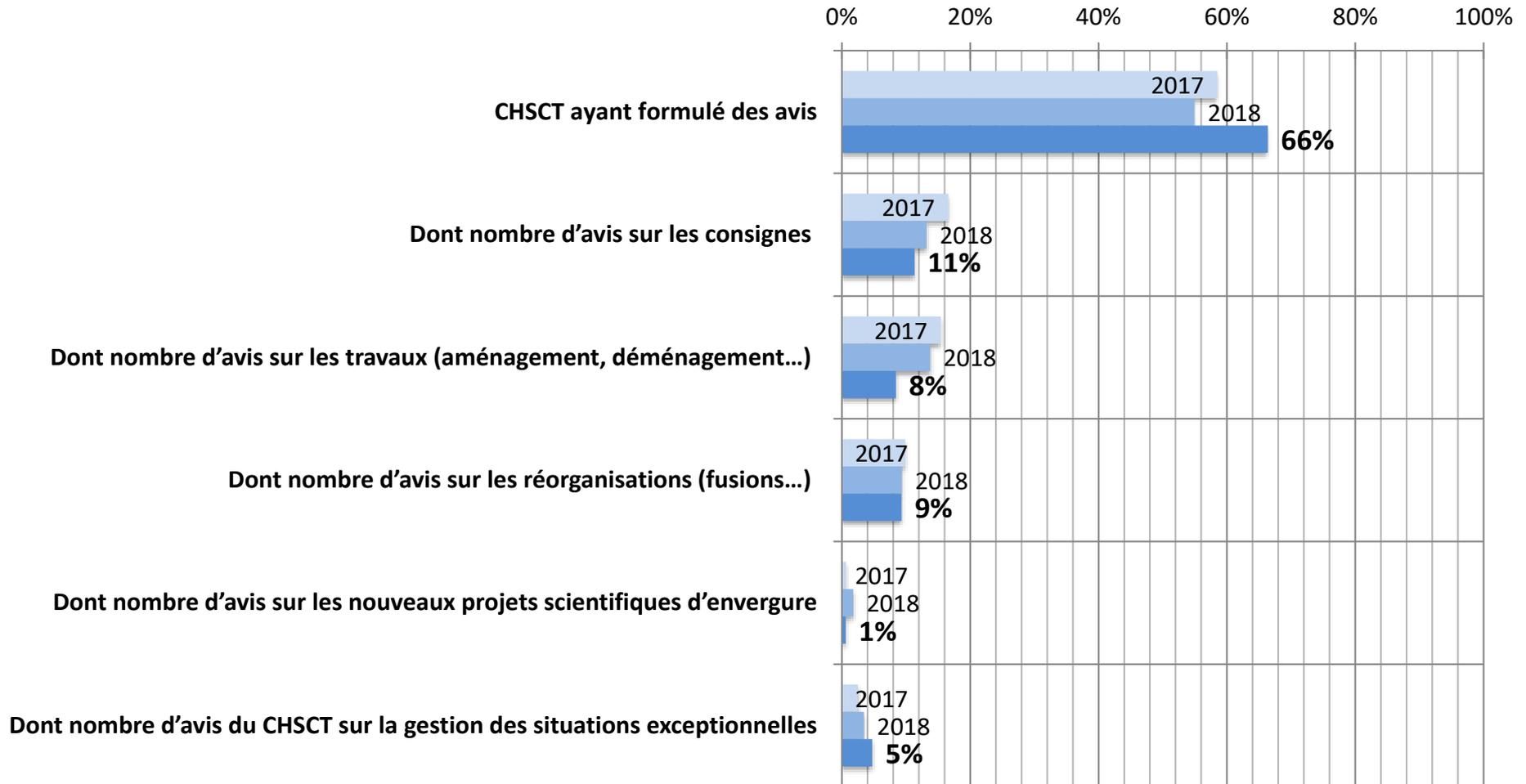


CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

80. Quel est le nombre d'avis formulés par le CHSCT ?	1139*
Dont nombre d'avis sur les consignes ?	129
Dont nombre d'avis sur les travaux (aménagement, déménagement...) ?	96
Dont nombre d'avis sur les réorganisations (fusions...) ?	106
Dont nombre d'avis sur les nouveaux projets scientifiques d'envergure, ayant des risques particuliers ou introduisant des nouvelles technologies à risques ?	7
Dont nombre d'avis du CHSCT sur la gestion des situations exceptionnelles (risques majeurs, accident grave, attentat, situation de crise ...) ?	54

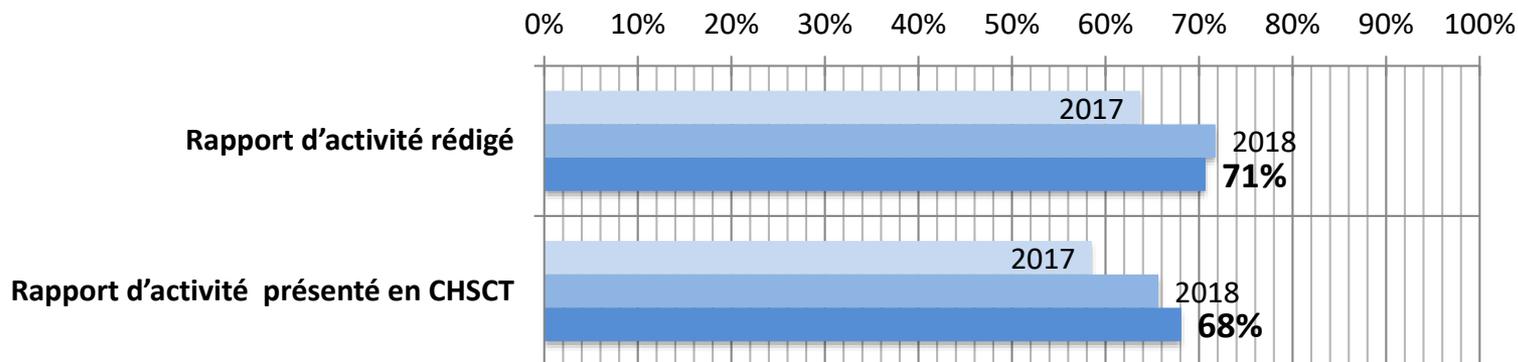
*Des avis ont été formulés dans 77 établissements parmi les 95 qui ont répondu à cette question.

CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES



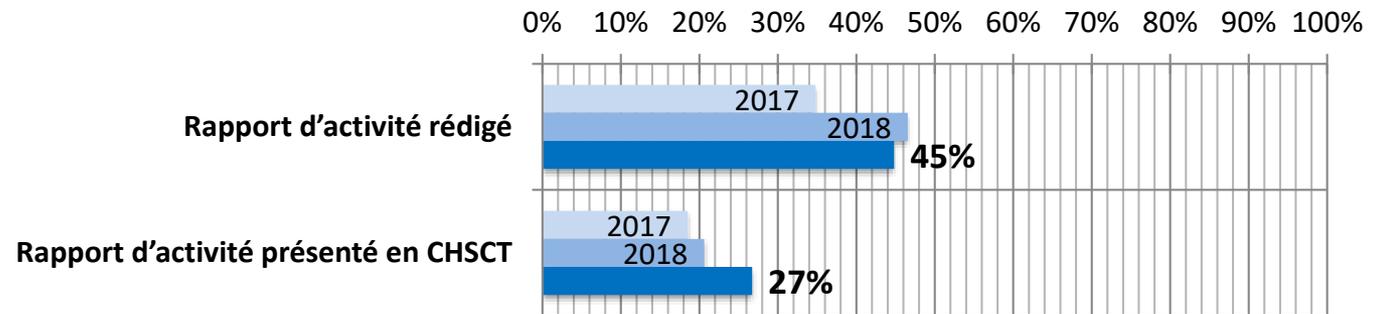
CRITÈRE 2.7 LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION.

81. Un rapport d'activité de la médecine de prévention est-il rédigé ?	oui	non
	82	13
82. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	79	12



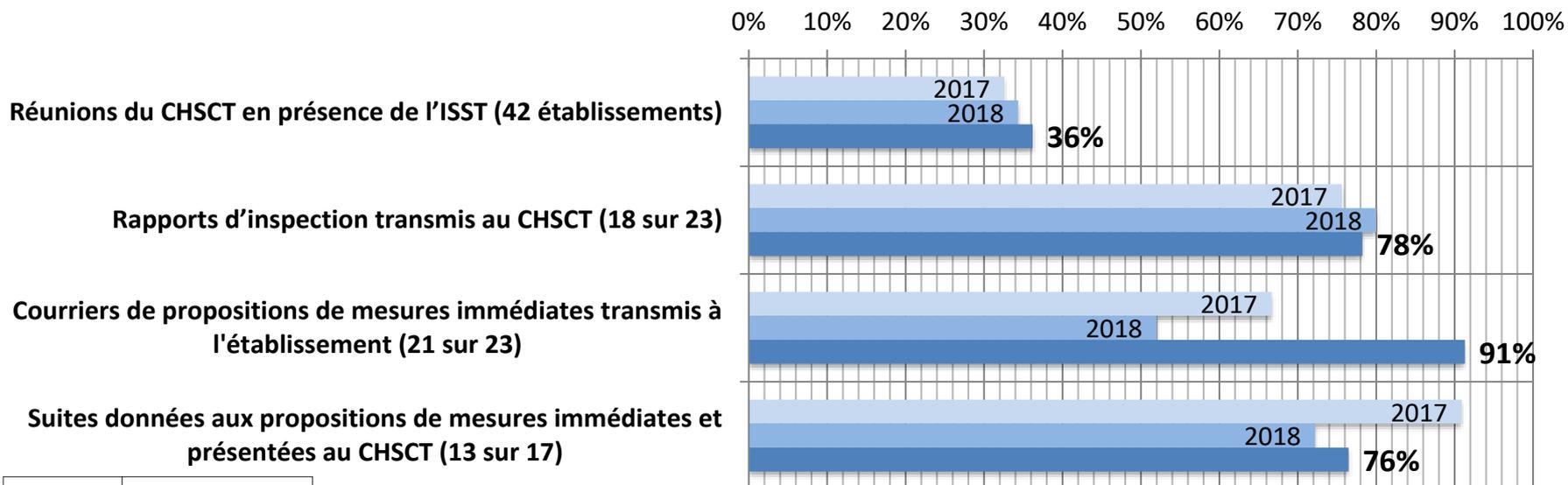
CRITÈRE 2.8 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL POUR LA PARTIE RELATIVE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ.

83. Un rapport d'activité du service social est-il rédigé ?	oui	non
	52	43
84. Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ?	oui	non
	31	42



CRITÈRE 2.9 : LE CHSCT EST INFORMÉ DES VISITES ET DE TOUTES LES OBSERVATIONS DE L'INSPECTEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

85. Combien de réunions du CHSCT se sont déroulées en présence de l'ISST ?	42	
Nombre de réunions du CHSCT qui se sont déroulées en l'absence de l'ISST	404	
86. Y a-t-il eu un ou plusieurs rapports d'inspection de l'ISST transmis à l'établissement en 2019 ?	23	
Quel est le nombre de rapports d'inspections transmis au CHSCT en 2019 ?	18	
87. Combien de courriers de proposition de mesures immédiates prévus à l'article 5-2 du décret 82-453 ont-ils été transmis à l'établissement en 2019 ?	21	
88. Les courriers de propositions de mesures immédiates ont-ils été transmis au CHSCT par l'administration ?	oui	non
	17	0
89. Les suites données ont-elles été présentées au CHSCT ?	oui	non
	13	2



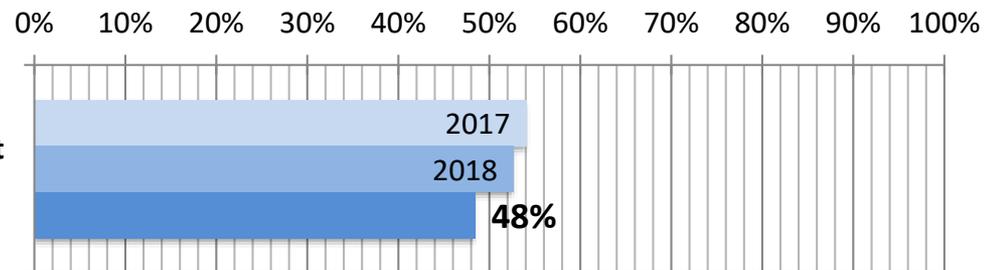
CRITÈRE 2.10 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MINISTÉRIELLES

Critère 2.10 : Le CHSCT prend connaissance des orientations stratégiques ministérielles.

90. Les orientations stratégiques ministérielles sont-elles présentées en CHSCT ?

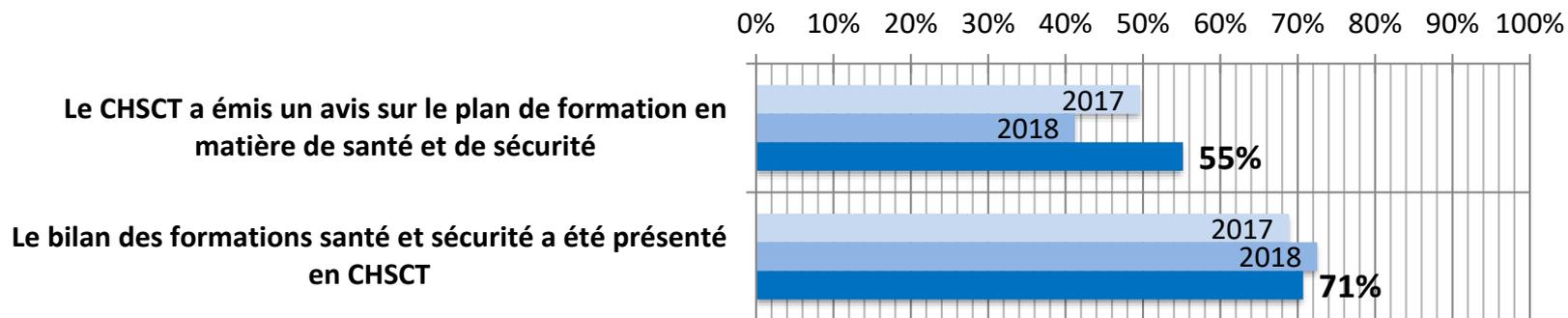
oui	non
64	31

Les orientations stratégiques ministérielles sont présentées en CHSCT



CRITÈRE 2.11 : LE CHSCT PARTICIPE À LA PRÉPARATION DES ACTIONS DE FORMATION DES AGENTS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET VEILLE À LEUR MISE EN ŒUVRE.

91. Le CHSCT a-t-il émis un avis sur le plan de formation en matière de santé et de sécurité ?	oui	non
	64	39
92. Le bilan des formations santé et sécurité a-t-il été présenté en CHSCT ?	oui	non
	82	20



CRITÈRE 2.12 : LES PROJETS ÉLABORÉS ET AVIS ÉMIS PAR LE CHSCT SONT PORTÉS PAR L'ADMINISTRATION À LA CONNAISSANCE DES AGENTS DANS UN DÉLAI D'UN MOIS.

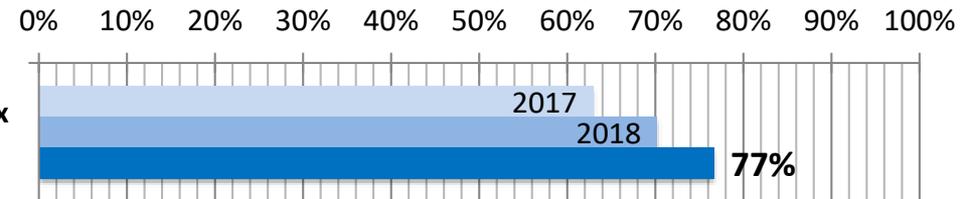
93. Quel est le délai de diffusion aux agents des projets et des avis du CHSCT ?

Un mois ou moins	44	43,6%
plus d'un mois	45	44,6%
projets et avis non diffusés	12	11,9%

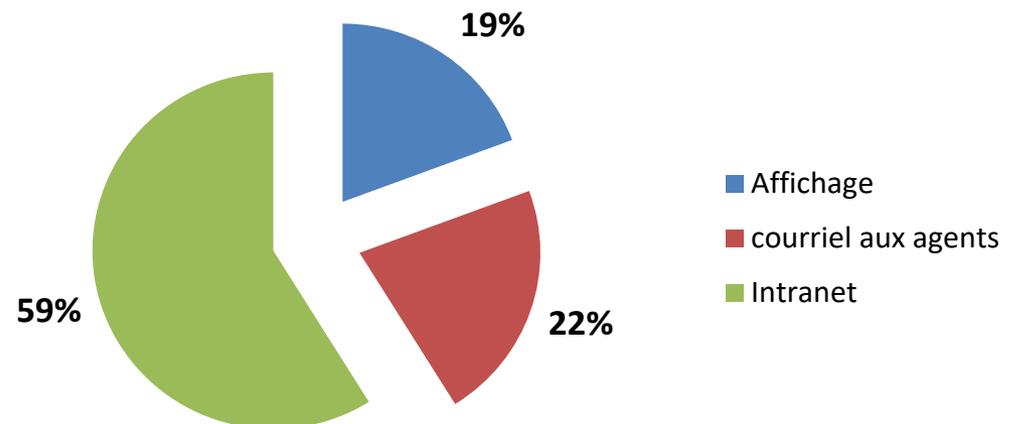
94. Quelles sont les modalités de diffusion des avis et des projets ?

Intranet	73	58,9%
Affichage	24	19,4%
Courriel aux agents	27	21,8%

Les projets, les propositions et les avis du CHSCT sont diffusés aux agents



Modalités de diffusion des avis et des projets



CRITÈRE 2.13 : LE PRÉSIDENT DU CHSCT INFORME, DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS, PAR UNE COMMUNICATION ÉCRITE LES MEMBRES DU COMITÉ DES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS ET AVIS DE CELUI-CI.

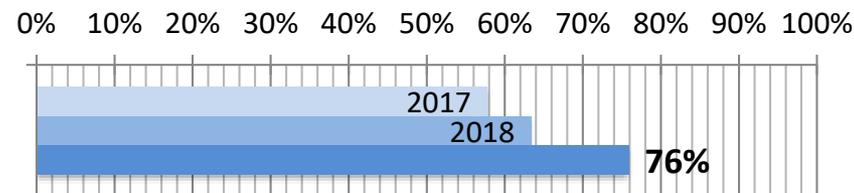
95. Quel est le délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés ?

Deux mois ou moins	42	43%
Plus de deux mois	41	42%
CHSCT non informé	10	10%
Non concerné	5	5%

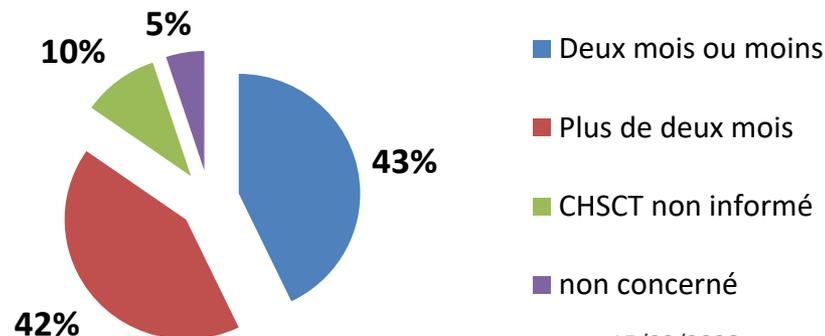
96. Le CHSCT est-il informé des suites données aux visites effectuées par une délégation du CHSCT ?

Oui, toujours	Oui, partiellement	Non	Non concerné
67	21	1	12

Le CHSCT est informé des suites données aux avis du CHSCT

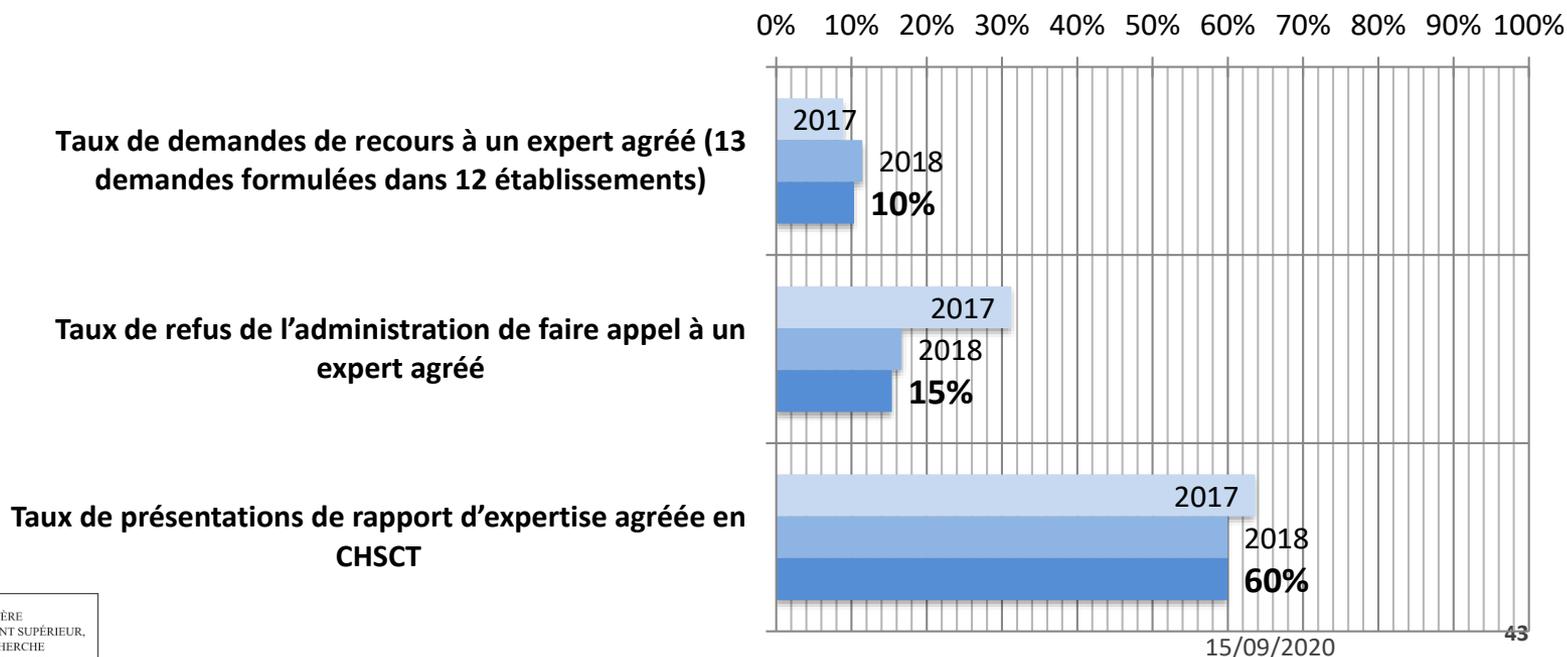


Délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés



CRITÈRE 2.14 : LE CHSCT SOLLICITE LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR UN RECOURS À UN EXPERT AGRÉÉ.

97. Quel est le nombre de demandes de recours à un expert agréé ?	13
Dont acceptées par l'administration	10
Montant du budget total des recours à expert agréé (3 établissements)	379 950
Nombre de recours à l'ISST pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
Nombre de recours à l'inspection du travail pour désaccord sérieux et persistant sur le recours à expert agréé	0
98. Quel est le nombre de refus de l'administration de faire appel à un expert agréé ?	2
99. Quel est le nombre de présentations de rapport d'expertise agréée en CHSCT ?	6



CRITÈRE 2.15 : UN BILAN ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SURVEILLANCE MÉDICALE POST-PROFESSIONNELLE EST PRÉSENTÉ AU CHSCT

100. Un bilan de mise en œuvre de la surveillance médicale post-professionnelle est-il présenté au CHSCT ?

Oui

Non

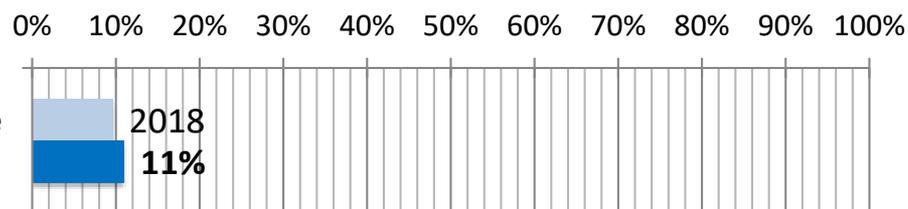
Non
concerné

11

71

16

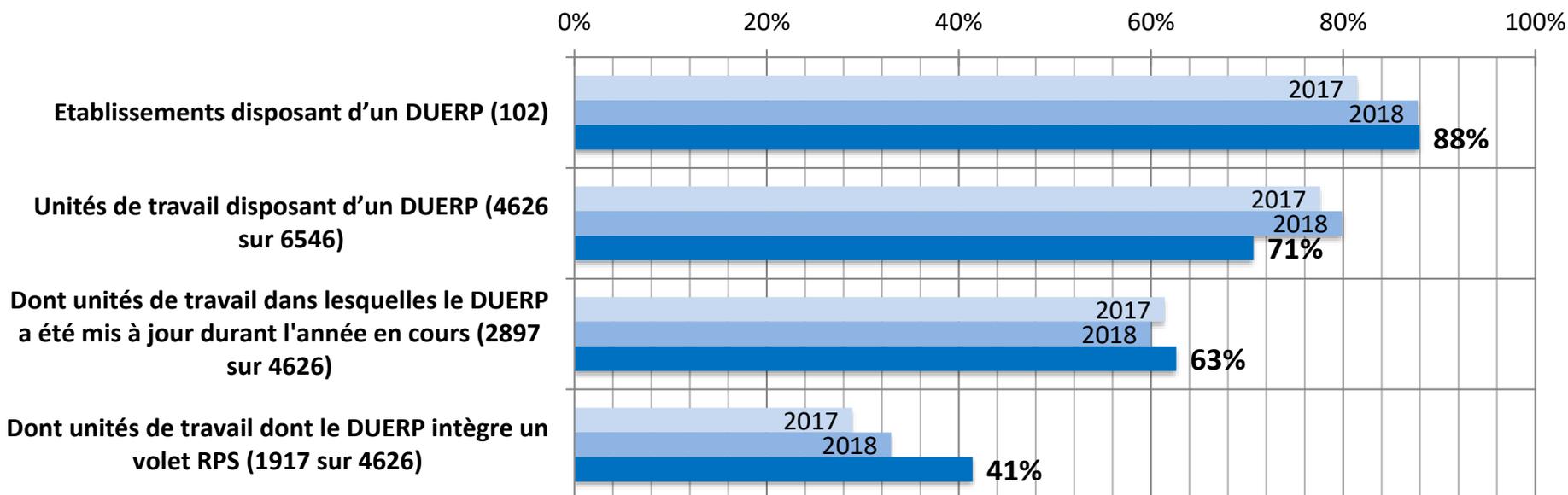
Un bilan de mise en œuvre de la surveillance médicale post-professionnelle est-il présenté au CHSCT ?



3. ÉVALUATION DES RISQUES ET DÉMARCHE DE PRÉVENTION

CRITÈRE 3.1 : CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL (UNITÉ, LABORATOIRE, SERVICE, INSTITUT...) A RÉALISÉ UN INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

Nombre d'établissements dans lesquels le DUERP est rédigé dans au moins une unité de travail	102
Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un DUERP ?	4626
Dont nombre de DUERP à jour durant l'année en cours ?	2897
Dont nombre de DUERP intégrant un volet RPS ?	1917

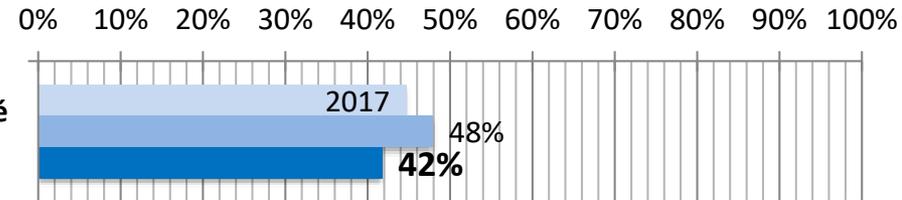


CRITÈRE 3.2 : LES ACTIONS ET LES MESURES NÉCESSAIRES SONT MISES EN ŒUVRE IMMÉDIATEMENT OU PLANIFIÉES SI NÉCESSAIRE. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES EFFECTUÉE DANS CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL SONT TRANSMIS À L'ENTITÉ DE NIVEAU SUPÉRIEUR. S'IL Y A LIEU, LES CHEFS DE SERVICE INFORMENT L'ÉCHELON SUPÉRIEUR DES MESURES AUXQUELLES ILS N'ONT PU DONNER SUITE.

102. Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service ?

2732

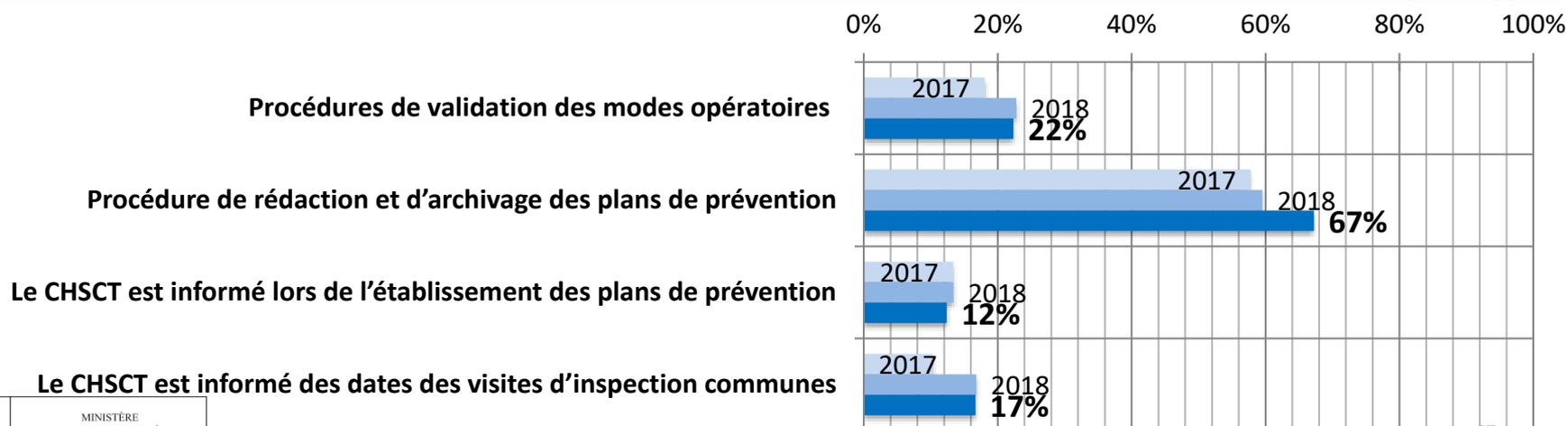
Unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service (2732 sur 6546)



CRITÈRE 3.3 : LES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ DES MODES OPÉRATOIRES, DES APPAREILLAGES ET DES MONTAGES EXPÉRIMENTAUX SONT VALIDÉES AVANT MISE EN SERVICE.

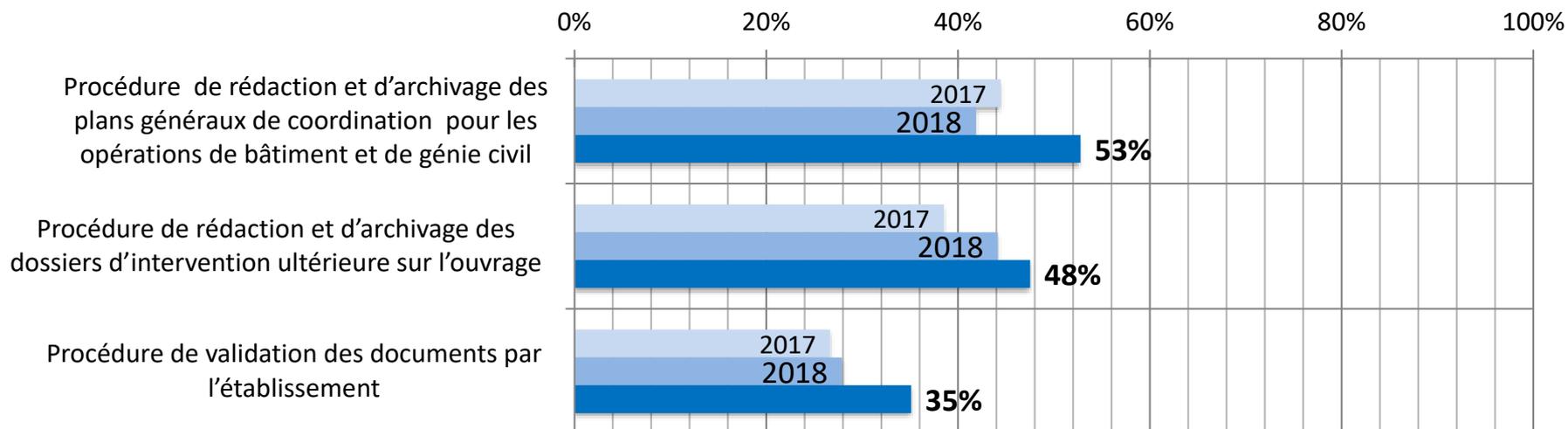
CRITÈRE 3.4 : LES PLANS DE PRÉVENTION RÉGLEMENTAIREMENT PRÉVUS ÉCRITS SONT ÉTABLIS LORS DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE

103. Existe-t-il une ou des procédures adaptées afin de valider les modes opératoires ?	oui	non	sans objet
	21	53	22
104. Quelles sont les personnes identifiées en charge de la mise en place de ces procédures ?	CP		4
	directeur unité		4
	AP		7
	Autre		6
105. Existe-t-il une procédure adaptée en matière de rédaction et d'archivage des plans de prévention ?	oui	non	
	78	28	
106. Le CHSCT est-il informé lors de l'établissement des plans de prévention ?	oui	non	
	14	84	
107. Le CHSCT est-il informé des dates des visites d'inspection communes ?	oui	non	
	13	83	



CRITÈRE 3.5 : POUR TOUTE OPÉRATION DE BÂTIMENT OU DE GÉNIE CIVIL, LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ASSURE DE L'ÉLABORATION DU PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION ET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTÉRIEURE SUR L'OUVRAGE (DIUO)

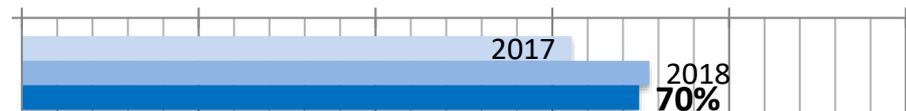
108. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des plans généraux de coordination ?	oui	non
	57	32
109. Existe-t-il une procédure adaptée de rédaction et d'archivage des DIUO ?	oui	non
	48	32
110. Existe-il une procédure de validation des documents par l'établissement ?	oui	non
	33	39



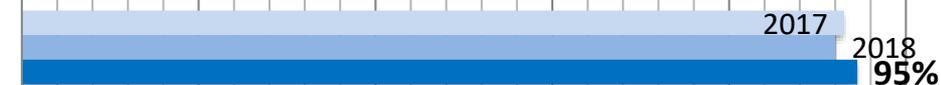
**CRITÈRE 3.6 : LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SONT CONTRÔLÉS PÉRIODIQUEMENT.
LA TRAÇABILITÉ DES MESURES CORRECTIVES EST ASSURÉE.**

111. Existe-il des procédures adaptées pour l'ensemble des contrôles périodiques ?	oui	non
	81	18
112. Quel est le taux d'avis favorable de la part des commissions de sécurité pour les ERP ? (moyenne des 105 répondants)		94,5
113. Quel est le taux de réalisation des dossiers techniques amiante (DTA) ? (moyenne des 106 répondants)		90,7
	Dont taux de DTA mis à jour	72
114. Quel est le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ?		120
115. Les zones où des atmosphères explosives (ATEX) peuvent se former ont-elles été identifiées ?	oui	non
	32	56
	Nombre de zones ATEX identifiées 707	
Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) prévu au code du travail a-t-il été rédigé ?	oui	non
	20	11
	Si oui, nombre de zones ATEX prises en compte dans le DRPCE 573	

Procédures adaptées pour l'ensemble des contrôles périodiques



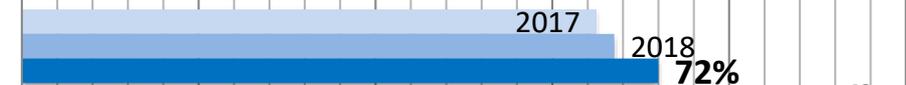
Taux d'avis favorable de la part des commissions de sécurité pour les établissements recevant du public



Taux de réalisation des dossiers techniques amiante (DTA)



Taux de DTA à jour

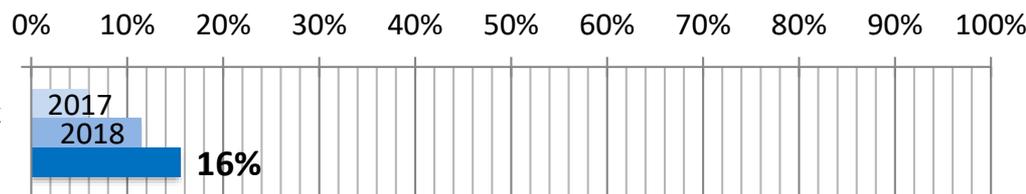


CRITÈRE 3.7 : UNE FICHE COLLECTIVE D'EXPOSITION PROPRE AUX SERVICES (NATURE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET EFFECTIFS DES AGENTS EXPOSÉS) EST RÉDIGÉE.

116. Quel est le nombre de fiches collectives rédigées ? (18 établissements)

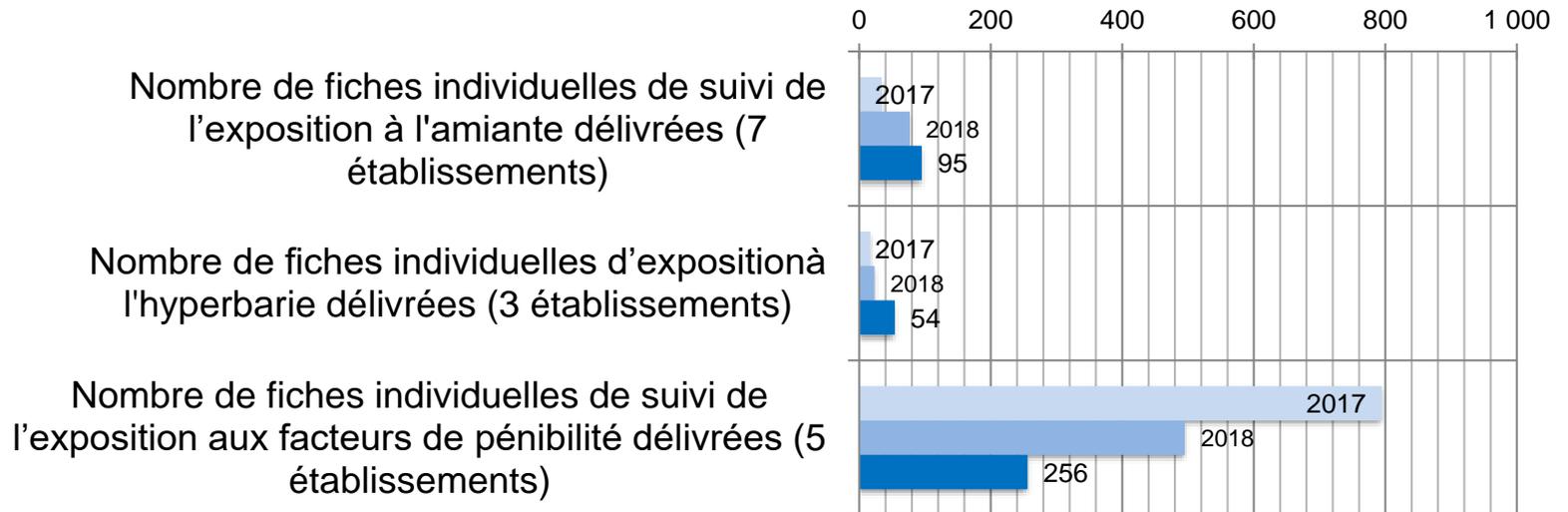
315

Fiches collectives de risques rédigées collectives d'exposition aux risques



CRITÈRE 3.8 : LES FICHES INDIVIDUELLES D'EXPOSITION SONT DÉLIVRÉES.

117. Quel est le nombre d'attestations individuelles d'exposition à l'amiante qui ont été délivrées ?	95 (7 établissements)
118. Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition à l'hyperbarie délivrées ?	54 (3 établissements)
119. Quel est le nombre de fiches individuelles de suivi de l'exposition aux facteurs de pénibilité délivrées ?	256 (5 établissements)



CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

120. Des agents chimiques dangereux (ACD) sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non	
	77	28	
Une liste des personnes exposées aux ACD est-elle établie ?	oui	non	
	33	40	
121. Des agents CMR sont-ils présents dans l'établissement ?	oui	non	
	70	35	
Une liste des produits CMR est-elle établie ?	oui	non	
	42	24	
Une liste des personnes exposées aux CMR est-elle établie ?	oui	non	
	33	29	
Nombre de personnes exposées aux CMR		8621	
Quel est le nombre de fiches individuelles d'exposition aux CMR délivrées ?		1691	
122. Présence dans l'établissement d'agents biologiques des groupes 2 ou 3.	G 2	G 2 et 3	Absence d'agents biologiques
	42	18	46
Une liste des personnes exposées aux agents biologiques est-elle établie ?	oui	non	
	20	20	
Nombre de personnes exposées aux agents biologiques			2181

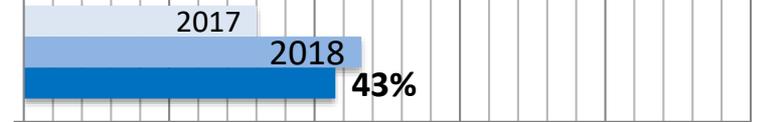
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2019

0% 20% 40% 60% 80% 100%

Agents chimiques dangereux (ACD) présents dans l'établissement



Liste des personnes exposées aux ACD (33 établissements sur les 77 concernés)



Agents CMR présents dans l'établissement



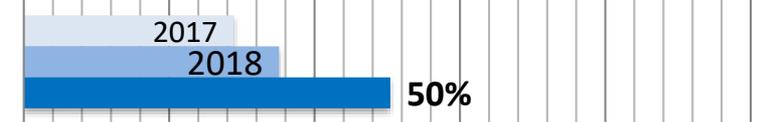
Liste des produits CMR (42 établissements sur les 70 concernés)



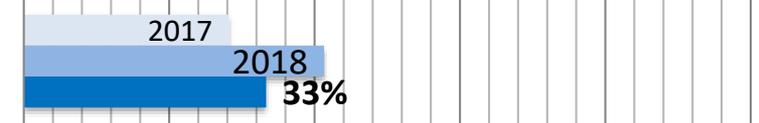
Fiches individuelles d'exposition aux CMR



Présence dans l'établissement d'agents biologiques des groupes 2 ou 3



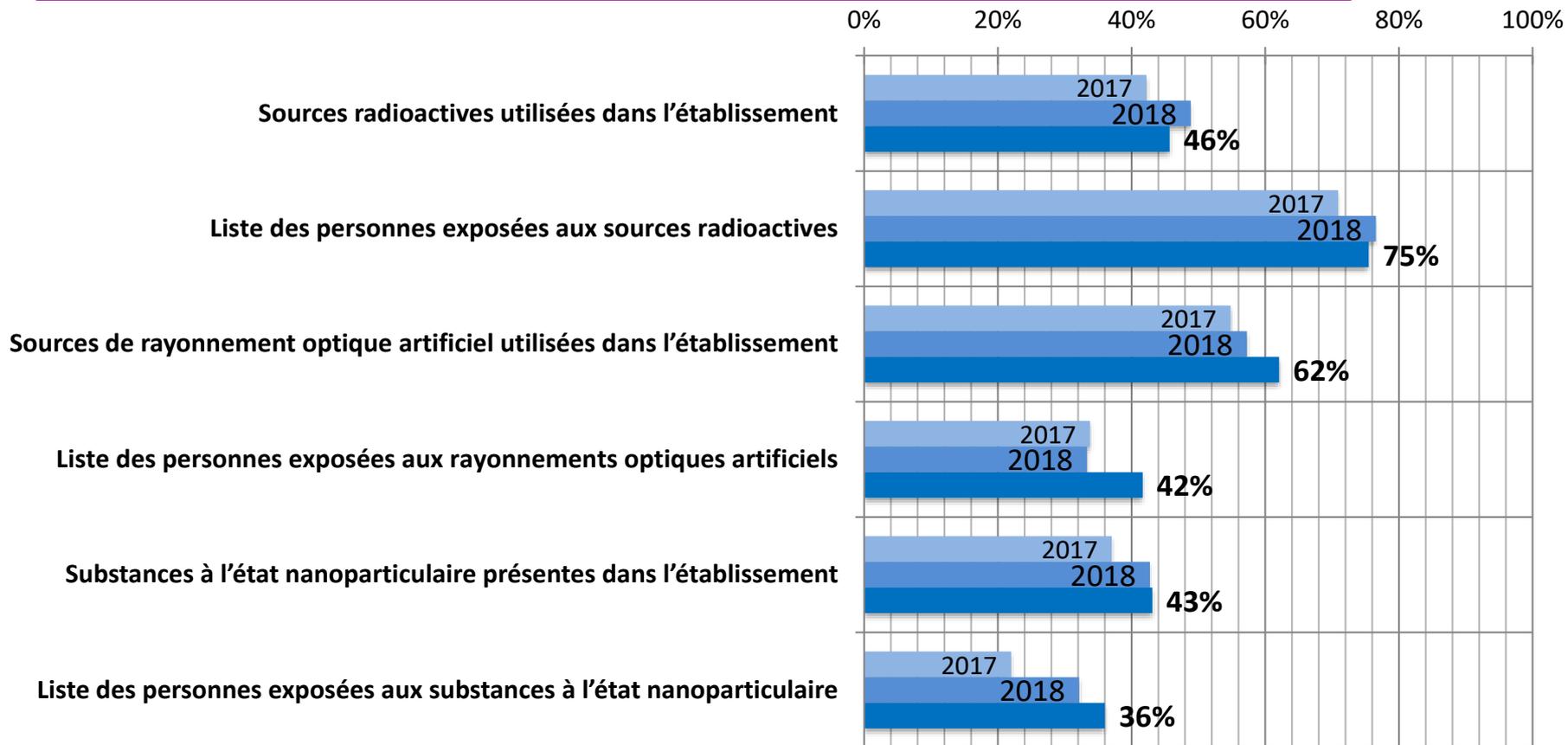
Liste des personnes exposées aux agents biologiques (20 établissements sur les 60 concernés)



CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX

123. De sources radioactives sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	53	49
Une liste des personnes exposées aux sources radioactives est-elle établie ?	oui	non
	40	12
Nombre de personnes compétentes en radioprotection.		837
124. Des sources de rayonnement optique artificiel sont-elles utilisées dans l'établissement ?	oui	non
	72	34
Une liste des personnes exposées aux rayonnements optiques artificiels est-elle établie ?	oui	non
	30	36
125. Des substances à l'état nanoparticulaire sont-elles présentes dans l'établissement ?	oui	non
	50	53
Une liste des personnes exposées aux substances à l'état nanoparticulaire est-elle établie?	oui	non
	18	26

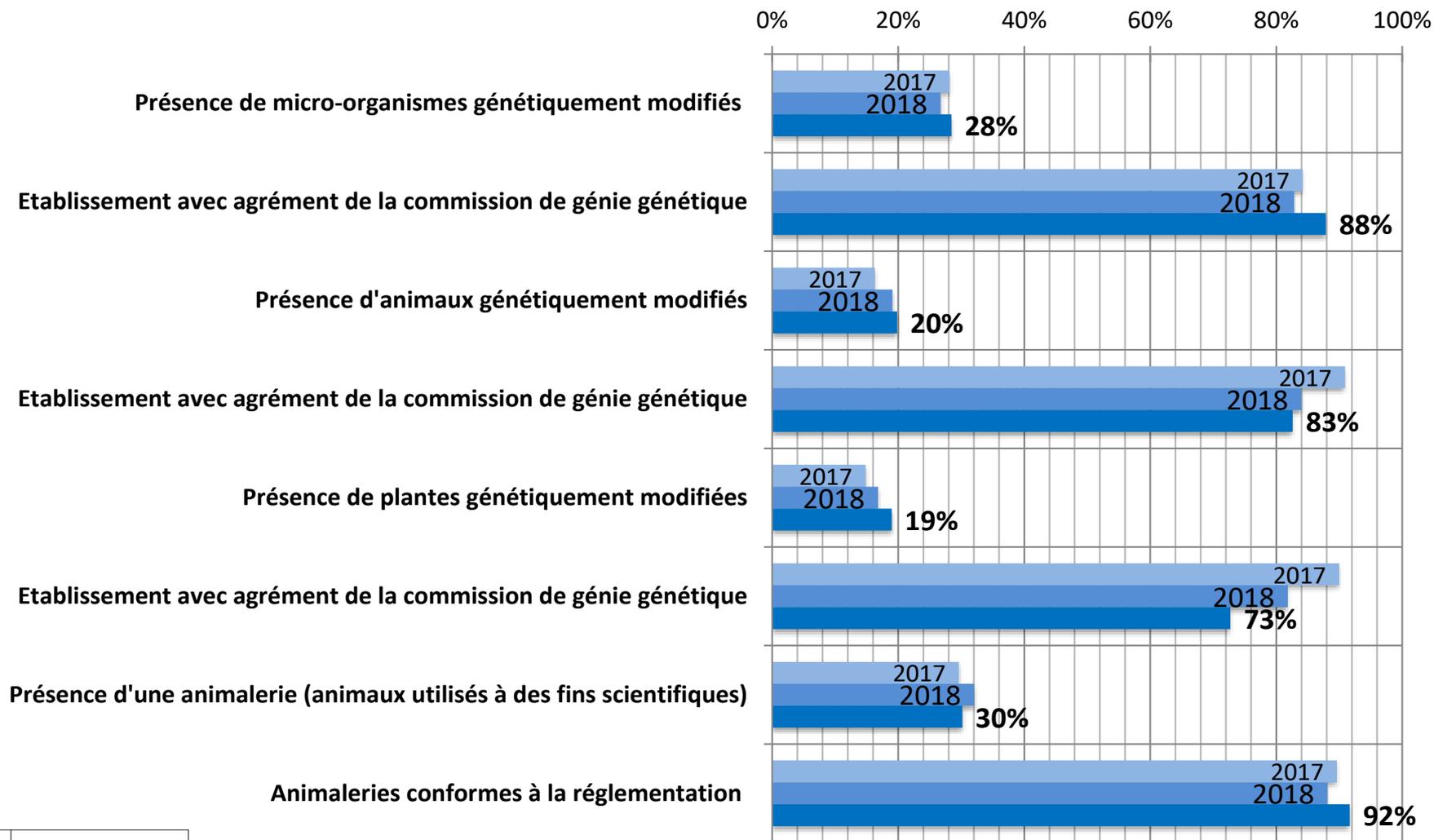
CRITÈRE 3.9 : RISQUES PARTICULIERS – AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX, AGENTS BIOLOGIQUES, SOURCES RADIOACTIVES, RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS ET NANOMATÉRIAUX EN 2019



CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX

126. Présence de micro-organismes génétiquement modifiés ?	oui	non
	33	70
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	29	2
127. Présence d'animaux génétiquement modifiés ?	oui	non
	23	82
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	19	1
128. Présence de plantes génétiquement modifiées ?	oui	non
	22	80
L'établissement a-t-il l'agrément de la commission de génie génétique ?	oui	non
	16	2
129. Présence d'une animalerie (animaux utilisés à des fins scientifiques)	oui	non
	35	71
Nombre d'animaleries	132	
Dont nombre d'animaleries conformes à la réglementation des établissements utilisateurs, éleveurs ou fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques	121	

CRITÈRE 3.10 : RISQUES PARTICULIERS – OGM ET ANIMAUX EN 2019



4. L'INFORMATION ET LA FORMATION DES AGENTS SONT ASSURÉES À TOUS LES NIVEAUX

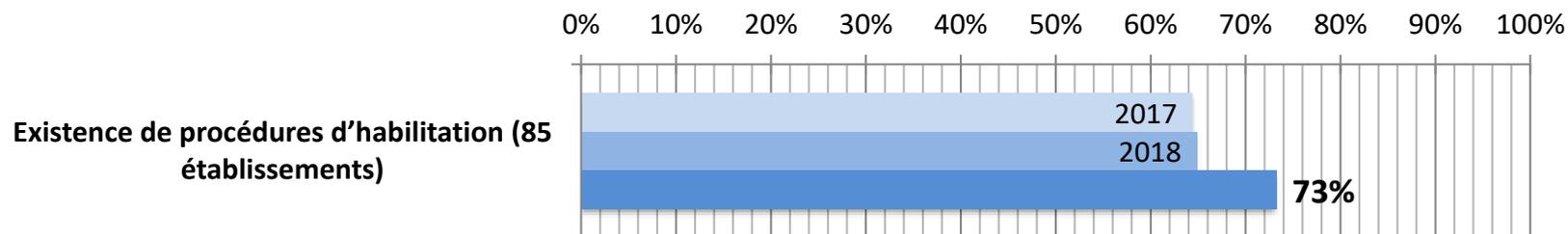
CRITÈRE 4.1: LE PLAN DE FORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT PREND EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DES FORMATIONS À LA SÉCURITÉ OBLIGATOIRES AU POSTE DE TRAVAIL (HORS FORMATIONS AUX AUTORISATIONS ET HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES / CRITÈRE 4.2)

136. Quels sont les thématiques abordées dans le plan de formation et quel est le nombre de participants ?

Thématiques	Nombre de sessions de formation	Nombre total de participants
Formations générales à la santé et à la sécurité au travail (sécurité au poste de travail, dispositifs de protection, incendie, secourisme, ...)	2838	21269
Formations lors de l'entrée en fonction des agents ou suite à un changement de fonction, de technique ou de matériel	637	10181
Formations liées aux risques particuliers (CMR, ATEX, agents biologiques, ...)	540	3610

CRITÈRE 4.2 : LES AUTORISATIONS ET LES HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES SONT DÉLIVRÉES AUX PERSONNES DÉSIGNÉES, FORMÉES ET AYANT BÉNÉFICIÉ, LE CAS ÉCHÉANT, D'UN EXAMEN D'APTITUDE EFFECTUÉ PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION.

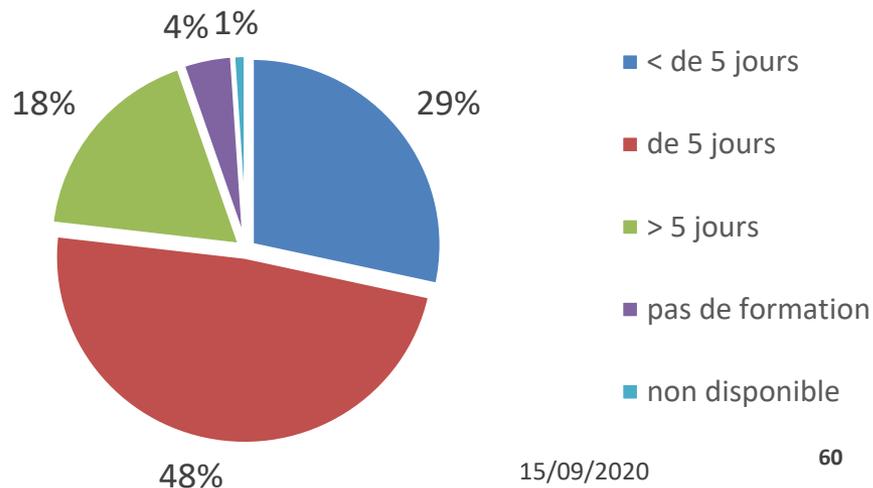
137. Existe-t-il des procédures d'habilitation ?	oui	non
	85	18
138. Quel est le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation liée à une habilitation ou à une autorisation réglementaire (nombre total de participants) ?	4183	



CRITÈRE 4.3 : UNE FORMATION SPÉCIFIQUE, RENOUVELÉE À CHAQUE MANDAT, EST ASSURÉE AUX MEMBRES DE CHSCT.

140. Combien de membres de CHSCT ont bénéficié d'une formation au cours de l'année écoulée ?						872
Nombre moyen de participants (872 participants dans 98 établissements ayant répondu à cette question)						8,8
Durée moyenne de cette formation (2896 heures de formation dans 90 établissements)						5,3 jours
141. Depuis le début de leur mandat, quel est le nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants du CHSCT ?	Inférieure à 5 jours	5 jours	Supérieure à 5 jours	Pas de formation	Information non disponible	
	27	46	17	4	1	
142. Combien de membres de CHSCT ont reçu a minima une journée de formation aux RPS en 2019 ?						264

Nombre de jours de formation reçus par les membres titulaires ou suppléants des CHSCT depuis le début de leur mandat

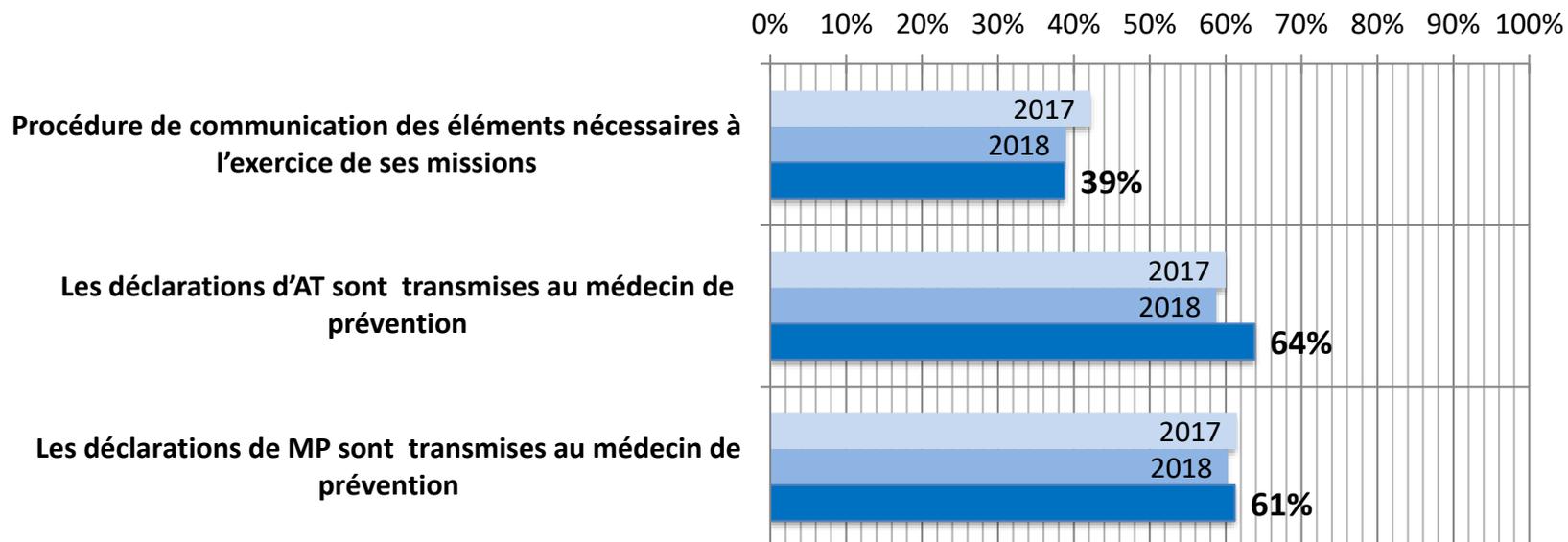


5. L'ÉTABLISSEMENT MET EN PLACE UNE PRÉVENTION MÉDICALE

CRITÈRE 5.1 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION REÇOIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SES MISSIONS

CRITÈRE 5.2 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST INFORMÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS PAR L'ADMINISTRATION DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

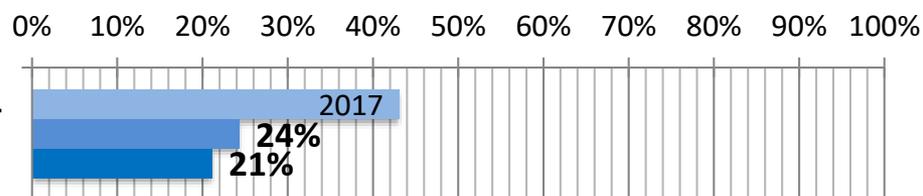
143. Existe-t-il une procédure de communication des éléments nécessaires à l'exercice de ses missions (effectifs, fiches d'expositions professionnelles, etc...) ?	oui	non
	45	31
144. Les déclarations d'accidents de service ou de travail sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	74	19
145. Les déclarations de maladies professionnelles sont-elles transmises au médecin de prévention ?	oui	non
	71	12



CRITÈRE 5.3 : LES HANDICAPÉS, LES FEMMES ENCEINTES, LES AGENTS RÉINTÉGRÉS APRÈS UN CONGÉ DE LONGUE MALADIE OU DE LONGUE DURÉE, LES AGENTS PROFESSIONNELLEMENT EXPOSÉS ET LES AGENTS SOUFFRANT DE PATHOLOGIES PARTICULIÈRES DÉTERMINÉES PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION BÉNÉFICIENT D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE (SMP) ET DE VISITES MÉDICALES AU MOINS ANNUELLEMENT.

146. Quel est le nombre d'agents théoriquement concerné par la SMP ? (76 répondants)	21714
Quel est le nombre de visites médicales relatives à la SMP ? (49 répondants)	4598

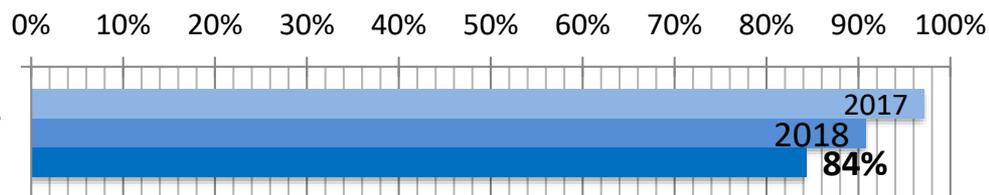
Visites médicales relatives à la SMP (4598 visites réalisés pour 21714 agents théoriquement concernés)



CRITÈRE 5.4 : L'ADMINISTRATION EST TENUE D'ORGANISER UN EXAMEN MÉDICAL ANNUEL POUR LES AGENTS SOUHAITANT EN BÉNÉFICIER.

147. Quel est le nombre de visites médicales demandées par les agents ? (88 répondants)	7234
148. Quel est le nombre de visites médicales réalisées à la demande des agents ? (87 répondants)	6101
149. Combien de rapports de médecins de prévention ont été transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme ? (68 répondants)	374

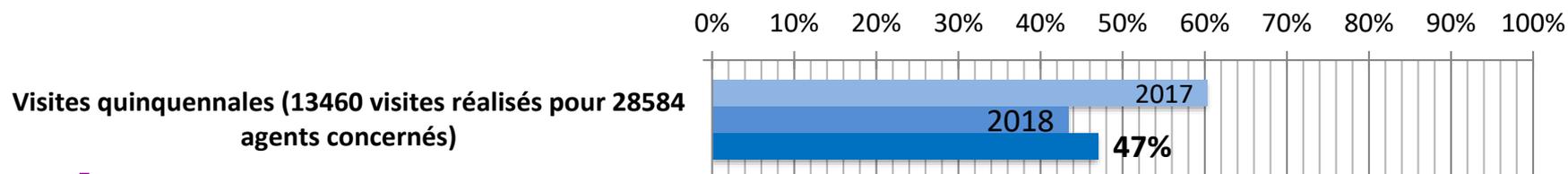
Visites médicales à la demande des agents (6101 visites réalisés pour 7234 demandes)



CRITÈRE 5.5 : LES AGENTS QUI NE RELÈVENT PAS D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE FONT L'OBJET D'UNE VISITE MÉDICALE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE PRÉVENTION AU MOINS TOUS LES CINQ ANS.

150. Quel est le nombre de visites médicales réalisées ?

	Visites quinquennales
Nombre d'agents théoriquement concernés en 2019	28584
Nombre d'agents ayant bénéficié en 2019 d'une visite	13460



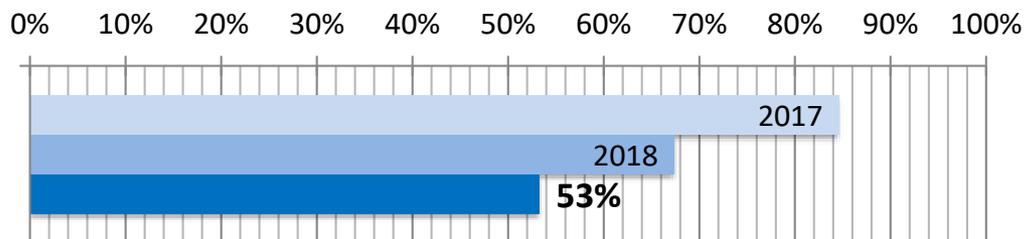
CRITÈRE 5.6 : L'EXAMEN DE L'APTITUDE DES AGENTS DONT L'ACTIVITÉ LE NÉCESSITE EST RÉALISÉ PRÉALABLEMENT À L'EXPOSITION

151. Quel est le nombre de visites médicales préalables réalisées ?	648
Quel est le nombre de postes de travail concernés ?	506

CRITÈRE 5.7 : LES AGENTS EXPOSÉS À DES AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGÈNES BÉNÉFICIENT DES VACCINATIONS APPROPRIÉES S'IL Y A LIEU.

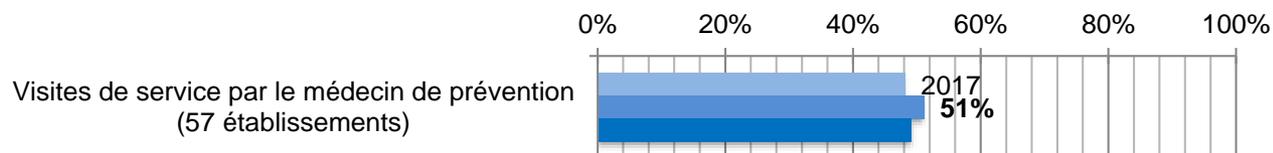
152. Existe-t-il une procédure pour les vaccinations ?	oui	non
	32	59

Existence d'une procédure pour les vaccinations (32 établissements parmi les 60 dans lesquels des agents biologiques des groupes 2 ou 3 sont présents)



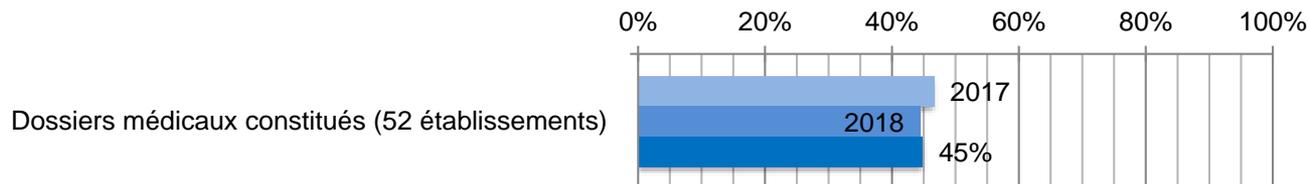
CRITÈRE 5.9 : L'ACTION SPÉCIFIQUE SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL EST ASSURÉE ET TRACÉE (ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL).

154. Quel est le nombre de visites de service effectuées par les médecins de prévention ? 2462



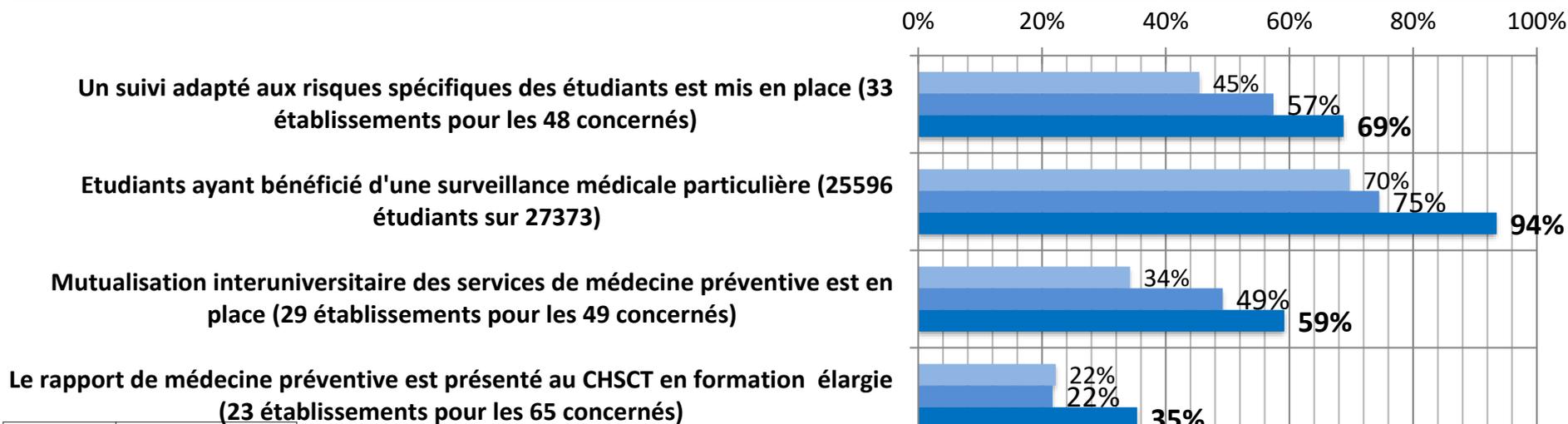
CRITÈRE 5.10 : LE MÉDECIN CONSTITUE ET ALIMENTE UN DOSSIER MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR CHAQUE AGENT.

155. Quel est le nombre de dossiers médicaux constitués ? 95 888



CRITÈRE 5.11 : POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES ÉTUDIANTS SONT SUIVIS MÉDICALEMENT.

156. Un suivi adapté aux risques spécifiques des étudiants est-il mis en place ?	oui	non	non concerné
	33	15	20
157. Quel est le nombre d'étudiants relevant d'une surveillance médicale particulière (SMP) ?			27373
Quel est le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une visite médicale relative à la SMP en 2019 ?			25596
158. Une mutualisation interuniversitaires des services de médecine préventive est-elle en place ?		oui	non
		29	20
159. Le rapport de médecine préventive est-il présenté au CHSCT en formation élargie ?	oui	non	non concerné
	23	42	10

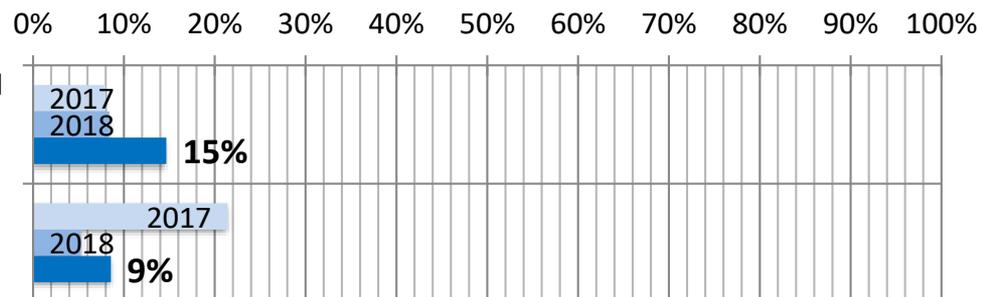


CRITÈRE 5.12 : LES AGENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ EXPOSÉS À UN AGENT CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE OU TOXIQUE POUR LA REPRODUCTION BÉNÉFICENT D'UN SUIVI MÉDICAL AVANT LA CESSATION DÉFINITIVE DE LEURS FONCTIONS.

160. L'établissement a-t-il informé individuellement les futurs retraités de la possibilité de bénéficier d'une visite médicale ?	oui	non	non concerné
	18	31	16
161. Combien de visites médicales ont été réalisées dans les 12 mois précédant le départ en retraite des agents ?			104
162. L'établissement a-t-il Informé individuellement les agents de leur droit au suivi médical post-professionnel prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015 ?	oui	non	non concerné
	16	33	7
Combien d'agents bénéficient, en 2019, d'un suivi médical post professionnel (stock global) ?			354
Combien d'agents sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel en 2019 ?			62
163. Quel est le nombre d'attestations d'exposition aux CMR délivrées lors de leur départ de l'établissement ? (6 établissements pour 70 concernés)			24

Information individuelle des agents sur leur droit au suivi médical post-professionnel prévu par l'article 9 du décret n° 2015-567 du 20 mai 2015

Attestations d'exposition aux CMR délivrées lors du départ de l'établissement



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

164. Le CHSCT de l'établissement a-t-il été consulté sur les réponses apportées à cette enquête ?

oui	non	consultation prévue
10	52	24

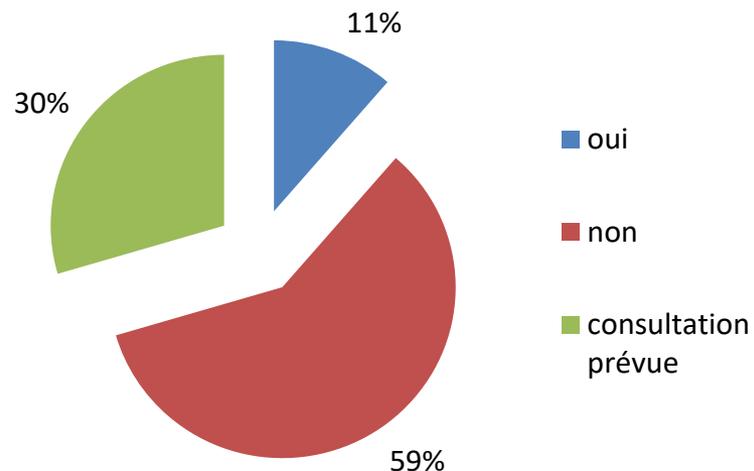
Avez-vous rencontré des difficultés pour renseigner ce questionnaire ?

oui	non
44	31

Précisions sur les difficultés 41

Suggestions / remarques 27

Consultation du CHSCT de l'établissement sur les réponses à l'enquête



DIFFICULTÉS POUR RENSEIGNER LE QUESTIONNAIRE

Nature des difficultés	
Difficulté d'obtenir les informations des différents services (dont service médical), en particulier si absence de base de données ; question des personnels hébergés	18
Nature ou nombre de questions (trop de questions, formulation, niveau de précision, stock ou flux, redondances ...)	13
Questionnaire inadapté à l'établissement (taille, structuration, risques, basé à l'étranger, questions par année civile et non par année universitaire)	7
Réponses binaires (oui/non) / chiffrées / pas de possibilité de faire des commentaires	5
Technique (ergonomie du questionnaire , difficulté de connexion, enregistrement, impression, ...)	4
Difficultés d'obtenir certaines données en période de crise sanitaire	2
Pas de CHSCT	1
Questions portent sur les médecins et pas sur le service de médecine de prévention (ex : visites de postes de travail réalisées par les infirmières)	1
Pas d'informations sur le suivi médical des étudiants (hors doctorants)	1